BUREAU LAUSANNOIS POUR LES IMMIGRÉS
PL.DE LA RIPONNE 10 - CP 5354
CH-1002 LAUSANNE - T +41 (0)21 315 72 45
BLI@LAUSANNE.CH - WWW.LAUSANNE.CH/BLI

TRAITS D'UNION L'INTÉGRATION À LAUSANNE — ÉVOLUTION DES PRATIQUES, VISIONS ET ACTIONS

TRAITS D'UNION

L'INTÉGRATION À LAUSANNE
—
ÉVOLUTION DES PRATIQUES, VISIONS ET ACTIONS

Lausanne

SOMMAIRE

ÉDITO
Marc Vuilleumier
P. 3

AVANT-PROPOS
Gabriela Amarelle
P. 4

1
NOUS PROJETER ENSEMBLE
« Vivre ensemble » demain,
enjeux et opportunités
P. 7

2
AGIR AUJOURD'HUI
Le BLI et ses projets phare
P. 15

3
MESURER LE CHEMIN PARCOURU
45 ans d'intégration à Lausanne
P. 23

4
PORTFOLIO
P. 34

5
KALÉIDOSCOPE
14 regards sur l'intégration à Lausanne
P. 39

REMERCIEMENTS
P. 55

LA FUTURE POLITIQUE LAUSANNOISE D'INTÉGRATION SE CONSTRUIT AUJOURD'HUI

Les célébrations permettent les pauses réflexives, aident à mesurer le chemin parcouru et, mieux encore, à dessiner l'avenir. Avec une forte population sans passeport helvétique, la Ville de Lausanne mène depuis quarante-cinq ans une politique proactive d'intégration. Elle est pionnière en Suisse lorsqu'elle crée, en février 1971 déjà, et dans le contexte des initiatives xénophobes, le premier poste de préposé aux immigrés, ainsi que le Bureau lausannois pour les immigrés - BLI.

Confrontées aux enjeux actuels qui se nomment renforcement des inégalités, pauvreté, exclusion, les villes jouent aujourd'hui encore un rôle prépondérant en matière d'intégration et de prévention du racisme. Assurément, les villes ont deux atouts majeurs : la possibilité de mener une politique de proximité et celle de promouvoir une démocratie participative.

Le dispositif lausannois d'intégration s'est basé jusqu'ici sur le rapport-préavis 2003/29 « Politique communale d'intégration et naturalisation des immigrés ». Or, depuis 2003, de nombreux changements sont intervenus, tant aux niveaux fédéral que cantonal. C'est dans ce contexte mouvant que la Municipalité de Lausanne a engagé des démarches participatives au cours de ces cinq dernières années, afin d'élaborer, en concertation avec la Commission tripartite pour l'intégration des immigrés - CTI, des nouvelles propositions, au plus près des besoins du terrain. Ces orientations font désormais partie intégrante du programme d'intégration communal présenté au Canton de Vaud en 2013, en vue de la signature d'une Convention de subventionnement pour la période allant de 2014 à 2017.

Aujourd'hui, il convient désormais d'inscrire ces orientations, qui ont fait leurs preuves, dans un cadre adéquat, sous la forme d'un nouveau rapport-préavis sur la politique lausannoise d'intégration. La présente publication constitue un jalon de ce processus de concertation. Avec vous, nous espérons mieux partager l'histoire de la politique d'intégration de notre ville afin de continuer à la dessiner, ensemble, pour les années à venir.

Que toutes celles et ceux qui ont contribué à ces quarante-cinq ans d'échanges, ainsi que celles et ceux qui s'engageront demain dans cette aventure commune, trouvent ici l'expression de notre gratitude.

Marc Vuilleumier, conseiller municipal
Directeur des sports, de l'intégration
et de la protection de la population

AVANT-PROPOS

CHAQUE LAUSANNOIS-E EST UN TRAIT D'UNION

A Lausanne, où plus du 42% de la population globale n'a pas de passeport suisse et où 160 nationalités se côtoient, notre réalité est de vivre, travailler et cohabiter avec des femmes et des hommes provenant du monde entier. Aujourd'hui, chaque Lausannois-e est un trait d'union dans ses interactions quotidiennes. Dès lors, ici peut-être plus qu'ailleurs, l'intégration, en tant que processus réciproque, nous concerne toutes et tous. Selon la définition partagée aux niveaux fédéral, cantonal et communal, la promotion de l'intégration vise un accès égal aux ressources sociales, politiques et économiques afin de permettre une pleine participation à la société et à ses prises de décision. A l'heure même où les défis liés à la migration s'intensifient sur le plan européen et que les replis identitaires refont surface, cet objectif idéal constitue un enjeu, d'autant plus actuel, en matière de cohésion sociale.

Certes, dans les grandes villes suisses, les défis liés à l'intégration ne datent pas d'aujourd'hui et leur expertise reconnue s'avère précieuse. Car avant même que les concepts d'intégration ne voient le jour, la réalité sociale vécue dans les centres urbains ont favorisé l'émergence d'actions concrètes, d'abord citoyennes, puis institutionnelles.

A Lausanne, c'est la création du Bureau lausannois pour les immigrés – BLI, ainsi que celle du premier poste de préposé aux immigrés, qui ont constitué, en février 1971, les éléments moteurs afin de fonder les premières bases d'une politique communale d'intégration, en adéquation avec les besoins du terrain. La Ville de Lausanne s'est ainsi donné les moyens d'agir, en allouant des ressources pour le travail professionnel d'intégration, ainsi que pour la formation élémentaire, et en soutenant des initiatives associatives. En toute cohérence, elle a adapté le dispositif lausannois d'intégration, au fil du temps, selon les besoins concrets.

DES IMPULSIONS FÉDÉRALES AU CONTEXTE LAUSANNOIS

Parallèlement à cet engagement de longue date, les impulsions au niveau fédéral se sont intensifiées plus récemment afin de faire reconnaître la politique d'intégration en tant que thématique centrale par tous les gouvernements cantonaux, dans un objectif de cohésion sociale pour l'ensemble du pays et dans l'intérêt de la place économique suisse. Ces orientations se sont concrétisées par le lancement, dès 2010, d'un intense processus de négociation entre Confédération, cantons et grandes villes. Au cours de l'année 2013, ce processus a abouti à la convention d'objectifs, entre Confédération et cantons, dans le cadre de programmes d'intégration cantonaux d'une durée de quatre ans, valables de 2014 à 2017 et s'accompagnant d'engagements financiers réciproques.

Sur le plan vaudois, à l'instigation du Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme – BCI que nous remercions de sa précieuse collaboration, les cinq communes ayant créé un poste de délégué-e à l'intégration (outre Lausanne, Nyon, Renens, Vevey, Yverdon-les-Bains), ont été invitées à élaborer des programmes d'intégration communaux, composés de nouvelles mesures spécifiques. Au plus près des besoins locaux, ces villes vaudoises jouissent ainsi d'une large autonomie dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs politiques communales d'intégration respectives.

Au terme de ce processus, et comme prise en considération enfin significative de l'engagement conséquent de la capitale vaudoise, une convention de subventionnement visant à cofinancer des mesures spécifiques en matière d'intégration par la Confédération, le Canton et la Ville, pour la période 2014 – 2017, a été signée entre le Canton de Vaud et la Ville de Lausanne. Une seconde convention de subventionnement concernant la prévention du racisme reconnaît l'expertise du Bureau lausannois pour les immigrés – BLI dans ce domaine en lui confiant le mandat de déployer des formations sur l'ensemble du territoire cantonal, ainsi que de mettre sur pied une antenne de conseil et de soutien en cas de situation à caractère raciste dans l'espace urbain.

UNE HISTOIRE ET DES OBJECTIFS À PARTAGER

C'est dans ce contexte évolutif, après une période intense de négociation et de concertation sur tous les plans, que la présente publication voit le jour. Elle poursuit un triple objectif :

- permettre un regard rétrospectif sur l'évolution de la politique lausannoise d'intégration,
- offrir un instantané des missions et des actions réalisées aujourd'hui par le Bureau lausannois pour les immigrés – BLI,
- dessiner les contours des orientations futures en matière d'intégration sur le plan communal.

Ce regard rétrospectif et prospectif est complété d'un «kaléidoscope» qui donne la voix à de nombreuses personnalités, actives dans différents domaines de l'intégration. Ce «kaléidoscope» témoigne de la diversité des sensibilités, ainsi que de l'importance de l'engagement citoyen dans cette thématique.

A l'heure de célébrer quarante-cinq ans d'intégration à Lausanne, il nous a semblé nécessaire de faire connaître l'histoire de cette politique publique, souvent peu connue, afin de mieux dessiner les orientations futures. Au fil des pages, vous découvrirez que la politique lausannoise d'intégration s'est construite grâce à une somme d'engagements individuels et institutionnels. Aujourd'hui comme hier, les enjeux en matière d'intégration, témoignent de notre perception de la société, de nos exigences en termes de citoyenneté et de démocratie.

En guise de reconnaissance à toutes celles et ceux qui se sont engagés avant nous en faveur d'une politique lausannoise d'intégration à l'écoute des besoins, la présente publication vise à mieux faire partager notre histoire et notre vision communes.

Gabriela Amarelle, déléguée à l'intégration
de la Ville de Lausanne

1

NOUS PROJETER ENSEMBLE

«VIVRE ENSEMBLE» DEMAIN, ENJEUX ET OPPORTUNITÉS

La politique lausannoise d'intégration s'ancre fermement dans le contexte des droits fondamentaux et vise une meilleure cohésion sociale. Il s'agit avant tout de créer les conditions cadres visant à favoriser l'égalité des chances. En tant que membre de la Coalition européenne des villes contre le racisme, Lausanne veille à l'élimination de toute forme de discrimination entre population suisse et étrangère.

De manière globale, la Ville de Lausanne s'engage dans une démarche participative pour mettre en œuvre une politique communale d'intégration, en adéquation avec les droits fondamentaux qui nous relient.

La compréhension lausannoise de l'intégration s'inscrit clairement dans une approche qui favorise :

- la pédagogie des droits humains ;
- le respect des valeurs communes ;
- la construction d'une citoyenneté ouverte et participative.

Cette approche doit contribuer à ce que chacune et chacun puissent trouver sa place au sein de notre société. La promotion de l'intégration vise un accès égal aux ressources sociales, politiques et économiques. Dans ce but, la simultanéité des droits et des devoirs de la personne qui arrive, d'une part, et de la société qui accueille, d'autre part, est essentielle pour développer des mesures spécifiques pertinentes.

BESOINS DÉMOGRAPHIQUES EN POINT DE MIRE

La Ville de Lausanne, quatrième ville suisse, a connu une forte croissance en 2014 : sa population totale a dépassé les 140'000 habitants. Avec un taux de croissance annuel supérieur à 1% au cours de ces dernières années, Lausanne connaît une progression inégalée depuis les années soixante, marquées par le boom économique et l'Exposition nationale de 1964. Dans un mouvement similaire, le nombre d'étrangers n'a cessé d'augmenter depuis plusieurs décennies. Entre 2000 et 2014, la population étrangère est passée de 44'414 à 59'269 habitants, c'est-à-dire de 35.6% à 42.3% de la population totale lausannoise.

L'évolution démographique témoigne de la vitalité économique de la capitale vaudoise.

Evolution de la population étrangère depuis 2000

Population étrangère	44’414	45’269	46’189	47’360	48’216	48’584	49’324
Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006

49’774	50’740	52’568	53’783	55’157	56’789	58’562	59’269
2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014

Les nationalités présentes à Lausanne ont également évolué depuis l’année 2000. Désormais, les ressortissants du Portugal sont, depuis plusieurs années, les plus représentés à Lausanne. On constate qu’en 2014, près de deux tiers de la population étrangère de Lausanne est européenne (Europe des 27). La population étrangère formant le tiers restant se répartit comme suit : 12% provient des autres pays d’Europe tels que la Serbie ou le Kosovo, 10% du continent africain, 7% d’Asie, 5% d’Amérique latine, et finalement un peu plus de 2% d’Amérique du Nord ou d’Océanie.

Sur les 59’269 personnes installées à Lausanne sans passeport suisse, 54’332 jouissent d’un permis C (établissement) ou d’un permis B (séjour), soit au total près de 92%. Le nombre de requérants d’asile en attente n’atteint pas le 6%.

La population étrangère selon le type de permis

Étrangers selon autorisation de séjour (2014)	
Établissement	31’051
Séjour	23’281
Court séjour	1’342
Requérant-e-s en attente	3’595

Demain, comme aujourd’hui, la politique d’intégration continuera à revêtir une importance capitale dans une ville où la population étrangère atteint 42.3% de sa population globale, dépassant ainsi nettement la moyenne vaudoise s’établissant à 32.7%, selon les statistiques 2014. Il convient de noter que sur les dix-sept quartiers que compte Lausanne, tous, à l’exception d’un seul (Beaulieu/Grey/Boisy), dépassent la moyenne vaudoise. Dix quartiers, sur dix-sept, dépassent même la moyenne lausannoise de 42.3% de population étrangère. Dans ce contexte, la conception de l’intégration incluant la population dans son ensemble prend tout son sens.

UNE TÂCHE TRANSVERSALE

Au-delà du rôle de cheville ouvrière qu’a le Bureau lausannois pour les immigrés - BLI pour la coordination des mesures spécifiques en matière d’intégration en lien avec la migration, de nombreux secteurs de l’administration communale portent cette politique en tant que structures ordinaires dont les prestations s’adressent à toute la population, en favorisant l’accès au marché du travail, l’égalité des chances dès le plus jeune âge, ou encore l’accès au logement.

Si l’intégration est une tâche transversale mobilisant des compétences variées, la politique d’intégration de la Ville concerne donc de nombreux services communaux, ainsi qu’un vaste tissu associatif de près de 160 associations œuvrant dans le domaine de l’intégration et de la prévention du racisme, au sein desquelles sont actifs de nombreux professionnels et bénévoles.

Consciente du rôle important des initiatives associatives et du rôle citoyen joué par les associations, la Ville de Lausanne soutient ces dernières dans des domaines très variés : activités socioculturelles dans les quartiers, cours de langue, spectacles, animations festives, interprétariat, projets d’intégration spécifiques par exemple. De nombreuses initiatives émanant d’associations ou collectifs permettent ainsi de rendre visible l’apport positif des populations migrantes et de stimuler l’échange interculturel. La liste des associations de personnes migrantes est régulièrement mise à jour sur le site du BLI.

Au-delà de cette mosaïque de compétences complémentaires composée par les partenaires locaux, la Ville de Lausanne, par l’intermédiaire du BLI notamment, entretient des échanges réguliers avec les acteurs clés de l’intégration aux niveaux cantonal (Bureau cantonal pour l’intégration des étrangers et la prévention du racisme – BCI) et fédéral (Secrétariat d’Etat aux migrations, Commission fédérale pour les questions de migration – CFM, Service fédéral de lutte contre le racisme, Commission fédérale contre le racisme). Sans oublier les échanges réguliers en matière de politique d’intégration avec les autres villes vaudoises ou suisses, par le biais des délégués communaux et au sein d’instances telles l’Union des villes suisses – UVS ou la Conférence tripartite sur les agglomérations - CTA.

Aujourd’hui, devenue une politique publique reconnue au niveau suisse, la politique d’intégration se construit, plus que jamais, grâce à une somme d’engagements.

LE DISPOSITIF LAUSANNOIS D’INTÉGRATION

Sur le plan institutionnel, le dispositif lausannois d’intégration repose, dès 2015, sur le travail conjugué du Bureau lausannois pour les immigrés - BLI et de la Commission tripartite pour l’intégration des immigrés – CTI, au sein de laquelle sont représentées les associations de personnes migrantes. Jusqu’en 2014, ces dernières y étaient représentées par le Forum des étrangères et des étrangers de Lausanne – FEEL, organe faîtier instauré en 2003 et dissous en janvier 2015.

UNE COMMISSION COMMUNALE D’INTÉGRATION RENFORCÉE ET ÉLARGIE

Aujourd’hui, la commission communale d’intégration est dite « tripartite » car elle regroupe trois types d’acteurs : les partis politiques siégeant au Conseil communal, l’administration (représentée par le BLI) et les associations de personnes migrantes.

A l’avenir, conformément aux discussions internes de la CTI au cours de ces dernières années, ce lieu de concertation verra son rôle de plateforme d’échange renforcé en élargissant sa composition à

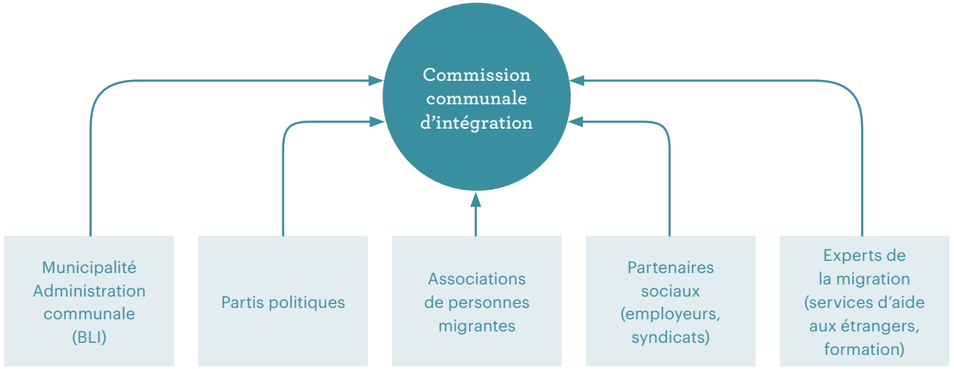

des experts du domaine de la migration, ainsi qu'aux partenaires sociaux.

La représentation des intérêts de la population étrangère sera garantie par la participation directe d'associations de personnes migrantes. Comme c'est déjà le cas dans le dispositif en place, les partis politiques pourront également relayer leurs propositions. A son tour, le BLI continuera à privilégier ses contacts avec les associations afin d'être directement informé et d'être en mesure de servir de relais.

Sur le plan du contenu, les missions de la commission communale d'intégration seront redéfinies de manière pragmatique en tant que plateforme d'échange, organe consultatif de la Municipalité, organe délibérant sur l'octroi de subsides dans le cadre de fonds destinés à l'intégration et à la prévention du racisme, ainsi que lors de l'attribution du nouveau Prix Diversité-Emploi-Formation. Symbole d'une attention soutenue aux domaines de l'emploi et de la formation, ce nouveau prix, qui sera remis pour la première fois en 2016, est destiné aux entreprises, ainsi qu'aux instituts de formation et de recherche, actifs concrètement dans le domaine de l'intégration des personnes migrantes.

L'élargissement de la Commission à des personnes actives de manière professionnelle dans le domaine de la migration, ainsi qu'aux partenaires sociaux (employeurs, syndicats) devrait permettre un meilleur échange qualitatif sur les dossiers actuels en matière d'intégration, ainsi qu'une meilleure focalisation sur les domaines essentiels que constituent la formation et l'emploi.

La Commission sera composée de membres nommés par la Municipalité pour la période de la législature.

LE BUREAU LAUSANNOIS POUR LES IMMIGRÉS – BLI

Cheville ouvrière du dispositif lausannois d'intégration, le travail conduit par le BLI est, depuis 2014, organisé en pôles thématiques, couvrant une large palette de secteurs essentiels pour l'intégration :

- Accueil (primo-information)
- Conseil (permanence)
- Intégration sociale
- Intégration professionnelle
- Citoyenneté – Naturalisation
- Associations
- Prévention du racisme

Un nouveau pôle thématique « associations » concentre désormais toutes les actions visant à favoriser la vie associative, actions qui ont été développées en 2015, suite au forum ouvert associatif, organisé en novembre 2014. Ce forum ouvert, suivi d'un bilan partagé à la fin janvier 2015, a permis d'identifier les pistes de travail pour encourager la collaboration entre les associations et la Ville de Lausanne et visant à :

- Favoriser une meilleure information des actions entreprises par la Ville de Lausanne et entre associations ;
- Favoriser la formation destinée aux associations ;
- Favoriser l'accès à des salles.

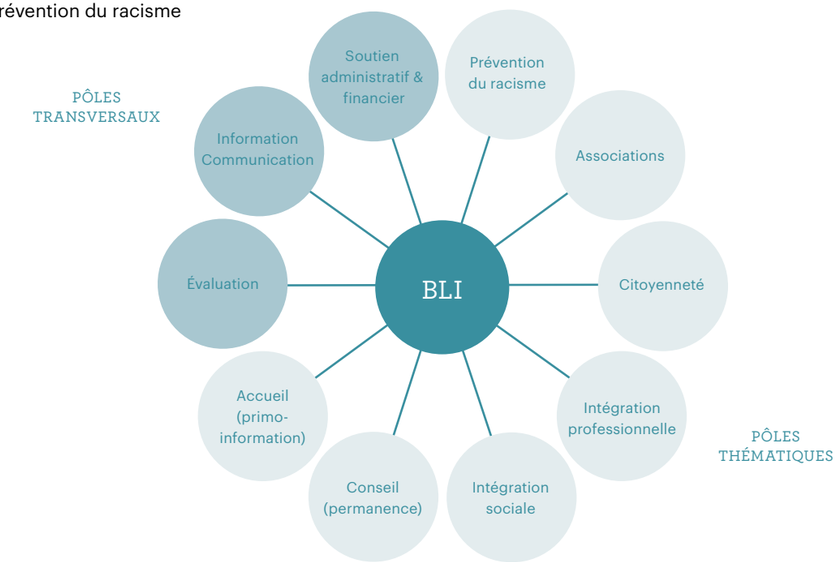

Avec la mise sur pied du «Fonds lausannois d'intégration» en 2014, les associations disposent également de nouvelles possibilités de participation afin de réaliser leurs initiatives citoyennes.

Ces pôles thématiques bénéficient de l'appui de trois pôles transversaux:

- Soutien administratif & financier,
- Information & communication,
- Evaluation.

Au cours de ces dernières années, le BLI a accordé une importance accrue aux aspects liés à la communication et à l'information afin de répondre au mieux aux nombreuses sollicitations dont il est l'objet et émanant de publics fort divers (personnes migrantes toutes catégories socio-économiques et statuts juridiques confondus, professionnels de la migration, du secteur scolaire et socio-sanitaire, entreprises, médias).

Parallèlement, le développement d'outils liés à l'évaluation des prestations et des projets a pris une importance accrue, dès lors que des conventions de subventionnement ont été signées avec le Canton de Vaud.

Dans un contexte fortement évolutif et aux besoins démographiques en constante augmentation, le BLI dispose actuellement de 6 EPT, répartis entre huit personnes, afin de développer un large éventail de projets et de mesures spécifiques. Il serait souhaitable que la Ville développe un pôle transversal «recherche et statistiques» afin de conduire des recherches qualitatives dans le domaine de l'intégration et de favoriser une meilleure connaissance statistique de Lausanne auprès des unités et services communaux, ainsi qu'auprès des nombreux organismes subventionnés par la Ville. Cet apport qualitatif devrait contribuer à une meilleure optimisation de l'utilisation des ressources.

VERS UNE POLITIQUE D'INTÉGRATION MIEUX ADAPTÉE AUX BESOINS

Depuis 2008, le Bureau lausannois pour les immigrés – BLI a développé, et mis à disposition de la population lausannoise, un large éventail de prestations généralistes couvrant les principaux axes de la politique d'intégration. Ces prestations, souvent novatrices, et reconnues au niveau suisse, concrétisent une conception large de l'intégration impliquant la population locale dans son ensemble. De ce fait, les prestations intégratives communales s'adressent, selon les objectifs définis, à la population dans son ensemble et/ou au public migrant de manière spécifique. Cette vision globalement intégratrice est partagée aux niveaux fédéral, cantonal et communal.

Au cours de la prochaine législature, il sera désormais possible d'étoffer cet acquis généraliste par la mise sur pied de mesures mieux ciblées, selon les besoins de différents groupes de la population. L'hétérogénéité de la population migrante est aujourd'hui aussi forte que celle de la population suisse et une meilleure prise en compte de cette diversité constituera un objectif central des mesures futures.

POUR UNE APPROCHE STRATÉGIQUE DE LA COHÉSION TERRITORIALE

La politique d'intégration est au cœur de la cohésion sociale, définie selon le Conseil de l'Europe comme «la capacité d'une société moderne d'assurer de façon durable le bien-être de tous ses membres». Dans l'espace urbain, et en matière d'intégration, l'approche stratégique de la cohésion territoriale s'avère particulièrement judicieuse eu égard des éléments démographiques et statistiques concernant la répartition de la population dans la ville.

Afin de réduire les inégalités, souvent à l'origine de fractures sociales et d'un accroissement du sentiment d'insécurité, et de pouvoir proposer des mesures plus ciblées, des outils qualitatifs permettant un meilleur croisement des statistiques disponibles sont nécessaires. Des données socio-démographiques plus précises sur les populations concernées (suisse et immigrante), ainsi que sur leurs trajectoires, permettraient de mieux répondre aux ambitions affichées par la Ville de Lausanne en termes de cohésion sociale[1].

La démarche préconisée s'alimente d'une meilleure appréhension des éléments statistiques, consolidée par une connaissance effective du terrain. Ces allers-retours entre éléments statistiques et terrain constituent des pistes pertinentes pour produire des outils fiables à l'heure de faire des choix, politiques et financiers, afin de mettre en œuvre des mesures spécifiques qui feront partie intégrante du programme communal d'intégration 2018-2021, cofinancé par la Ville de Lausanne, le Canton de Vaud et la Confédération.

En résumé, la Ville de Lausanne entend faire en sorte que l'intégration puisse être effectuée au plus près des besoins de la population lausannoise. Comme le relève le rapport d'évaluation sur le dispositif lausannois d'intégration mandaté en 2008, «la Ville de Lausanne joue un rôle phare dans le canton et au-delà en matière d'intégration. Ce qui se fait à Lausanne est noté par les autres communes du canton. Cela est une invitation additionnelle pour la capitale cantonale à considérer l'intégration des populations étrangères comme un domaine d'importance. Et les efforts d'intégration lausannois sont perçus au-delà du canton de Vaud: la commune a la particularité d'être la seule ville romande à disposer d'un service d'intégration spécialisé aussi important que le BLI – qui est aussi un centre de compétence intégration défini par l'Office fédéral des migrations [actuellement Secrétariat d'Etat aux migrations - SEM]»[2].

[1] Voir Enjeux, objectifs et mesures, Ville de Lausanne, Développement durable, Lausanne, 2015, p. 11.

[2] Kessler Daniel, *Évaluation du dispositif lausannois d'intégration*, KEK-CDC Consultants, Bienne, août 2009.

2

AGIR AUJOURD'HUI

PORTRAIT ACTUEL DU BLI, EN FACETTES ET EN ACTIONS

Si le Bureau lausannois pour les immigrés – BLI était un espace urbain… Il serait une place publique – vivante – au milieu d'un carrefour. Implanté depuis 1971 au cœur de Lausanne, le bureau accueille, oriente, conseille, informe des femmes et des hommes des quatre coins du globe qui souhaitent s'installer ou sont établis à Lausanne. Ses missions premières: fournir aux immigré-e-s, aux professionnels de la migration et au grand public, les outils, ressources ou informations pour faciliter l'intégration à Lausanne. Et plus globalement, favoriser la cohésion sociale et l'égalité des chances.

Officiel et pragmatique, le BLI est le centre de compétences de la Ville de Lausanne dans les domaines de l'intégration et de la prévention du racisme. Il fournit les informations utiles, guide les démarches et soutient les projets. Il est l'interlocuteur des autorités, des citoyennes et des citoyens, des associations et des institutions.

Pionnier lorsqu'il a été fondé il y a quatre décennies, le BLI conserve une capacité d'anticipation et d'adaptation aux changements. Fort de l'expérience acquise et des liens tissés via ses réseaux, il contribue aujourd'hui à définir, de manière marquante, la politique communale en matière d'intégration. Il œuvre également à prévenir le racisme.

Multilingue et respectueux des cultures, le BLI s'adresse à toutes les Lausannoises et tous les Lausannois, avec ou sans passeport suisse, aux près de 160 nationalités qui se côtoient dans la ville.

Au centre d'une multitude d'acteurs institutionnels et associatifs, le BLI entretient et développe un vaste réseau de partenaires auprès d'entités et d'acteurs fédéraux, nationaux, locaux. Et internationaux. Parmi ceux avec lesquels le BLI dialogue régulièrement, l'on peut citer: le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI), la Commission fédérale contre le racisme (CFR), la Conférence suisse des services spécialisés dans l'intégration (CoSI), la Commission tripartite pour l'intégration des immigrés, les associations locales et nationales d'étrangères et d'étrangers, les divers services de la Ville de Lausanne dédiés à la population, et les associations ou mouvements interculturels et intergénérationnels.

Ouvert, multiple par ses diverses missions et par les thèmes qu'il traite, le BLI est une institution dont le rôle et la portée font particulièrement sens dans le monde actuel, où les questions de frontières, de migration et d'identité sont devenues de véritables enjeux.

Défenseur des principes de la réciprocité, le BLI poursuit l'objectif de favoriser le vivre ensemble, le respect de la diversité et le développement d'une culture de l'échange, fondée sur des valeurs communes.

LES MISSIONS DU BLI

ACCUEILLIR & ORIENTER

Situé au cœur de Lausanne, le BLI offre à toute entité ou personne – indépendamment de son passeport ou de son pays d'origine – un accueil et des conseils pratiques ou généraux, en lien avec la migration et l'installation à Lausanne. Inscriptions à des cours de français, descriptions de formations, conseils pour aborder le monde du travail, précisions sur les assurances sociales, renseignements sur la naturalisation et informations sur les droits politiques : le BLI est un pôle de ressources et de documentation.

EXPERTISE ET PRESTATIONS

- Accueil et orientation vers des services ou auprès d'institutions spécialisées.
- Programme d'accueil destiné aux personnes récemment arrivées à Lausanne.
- Coordination avec les acteurs locaux et nationaux de l'intégration.
- Permanence : du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h à 17h.

L'UN DE NOS PROJETS PHARE :
LE PROGRAMME D'ACCUEIL

Pour les personnes qui viennent d'arriver à Lausanne, le BLI et les services communaux concernés proposent, en plusieurs langues, un ensemble de mesures développées au fil des années et nourries de l'expertise acquise dans le domaine de l'accueil. Les nouvelles et nouveaux arrivants sont notamment invités à participer à des ateliers d'accueil et d'information où ils peuvent se renseigner sur les principales démarches à entreprendre à Lausanne, approfondir les questions relatives aux secteurs clés de la vie quotidienne (travail, logement, formation, santé) ou mieux connaître les prestations de l'administration.

Toutes et tous reçoivent la brochure «Vivre à Lausanne», éditée en onze langues, qui rassemble une foule d'informations utiles et constitue ainsi un guide fort apprécié. Cette publication fait partie d'un programme en trois volets - proposé par la Ville de Lausanne en guise de bienvenue - qui comprend aussi une séance d'accueil par la Municipalité, ainsi qu'une visite guidée de la ville, assurée par l'association du Mouvement des aînés (MDA). A ces trois volets s'ajoutent désormais les ateliers d'accueil en onze langues pour les personnes nouvellement inscrites à la Ville.

CONSEILLER ET SOUTENIR

Une association souhaite mettre sur pied un projet d'intégration ou de prévention du racisme à Lausanne? Le BLI peut la conseiller et lui proposer son soutien au cours des diverses étapes de l'élaboration du projet : recherche d'aide financière, organisation et concrétisation. Près de 160 associations sont actives à Lausanne : les conseiller et les soutenir constitue une part importante du travail du BLI.

En tant qu'interlocuteur privilégié, il s'assure ainsi des contacts réguliers avec les communautés étrangères établies à Lausanne et développe un réseau essentiel à ses actions.

EXPERTISE ET PRESTATIONS

- Conseil et soutien aux projets d'intégration et de prévention du racisme.
- Aide à la coordination et à l'organisation.
- Mise en réseau.
- Communication et promotion des projets.

L'UN DE NOS PROJETS PHARE :
LA SEMAINE D'ACTIONS CONTRE LE RACISME

A l'automne 2010, la Ville de Lausanne adoptait un programme d'actions complet contre le racisme. Membre de la Coalition européenne des villes contre le racisme depuis 2005, la Municipalité concrétisait ainsi sa volonté de veiller à l'élimination de toute forme de discrimination. La Semaine d'actions contre le racisme est une nouvelle démonstration de sa volonté d'adhérer pleinement à la Coalition et à son plan d'actions. Dès 2007, le BLI met sur pied, en collaboration avec les associations et les institutions partenaires, la Semaine d'actions contre le racisme, dans le but d'informer et de sensibiliser la population à cette thématique. Rendez-vous désormais annualisé, il permet d'accompagner les associations qui le souhaitent, non seulement en vue du dépôt d'une demande de subside, mais aussi au moment de mettre en œuvre les activités prévues, en facilitant certains contacts. Il met également en réseau, si besoin, les associations concernées de manière à créer des synergies et coordonne la communication.

FORMER

La formation est au centre de la politique d'intégration de la Ville de Lausanne. Elle constitue un levier d'action essentiel pour favoriser l'égalité des chances. Cette mission de formation s'articule à deux niveaux :

- Proposer des cours de langues pour que les nouvelles et nouveaux arrivants puissent apprendre le français et mieux connaître le système suisse. La Ville de Lausanne subventionne (à hauteur de deux millions de francs par année) une large palette de cours de français dispensés par des associations, dans le but essentiel de faciliter l'intégration sociale et professionnelle des migrant-e-s.
- Proposer, en lien avec des partenaires reconnus, des cycles ou modules de formation spécialisés pour que des professionnels de l'action sociale et de l'éducation puissent compléter leurs connaissances sur des questions en lien avec la migration.

Le BLI apporte une attention particulière à la formation, au travers d'actions variées comme la publication d'une brochure intitulée «Apprendre à Lausanne» qui référence les formations accessibles aux migrant-e-s, des projets d'apprentissage associés à des initiatives comme la Semaine d'actions contre le racisme ou le soutien à l'initiative «1001 histoires» de l'Institut suisse Jeunesse et Médias, projet qui encourage les familles migrantes à cultiver parallèlement leur langue maternelle et le français.

EXPERTISE ET PRESTATIONS

- Orientation vers les formations adéquates existantes.
- Création et gestion de cours d'initiation au français dans l'espace public.
- Collaboration à des projets transversaux qui encouragent les migrant-e-s à cultiver le multilinguisme.
- Participation et élaboration de cycles ou modules de formation pour professionnels spécialisés autour de thèmes comme l'interculturalité ou la prévention du racisme.

L'UN DE NOS PROJETS PHARE :
LES COURS DE FRANÇAIS DE BASE À VIDY-PLAGE

Depuis 2010, le BLI met chaque été sur pied des cours de français de base – gratuits – qui sont organisés dans un cadre inédit. Vidy-Plage, au bord du lac Léman, accueille ainsi, lors d'ateliers en plein air, celles et ceux qui débutent l'apprentissage de la langue française. Le but de cette formule originale est de répondre aux premiers besoins effectifs des migrant-e-s en termes d'initiation à la langue tout en associant apprentissage et échanges, dans un climat détendu.

Cette action rencontre un public croissant : en 2015, plus de 300 migrant-e-s ont fréquenté l'un des cours de Vidy-Plage. La participation moyenne s'est élevée au chiffre record de 89 personnes par soir. Cette opération remplit le rôle essentiel d'inciter les participant-e-s à maîtriser la langue française; et les motive à poursuivre leur apprentissage en s'inscrivant à l'un des nombreux cours, plus approfondis et plus formels, proposés en ville de Lausanne.

INFORMER

Mission essentielle du BLI, l'information recouvre différents types d'actions et une grande variété de supports de communication. Constamment mis à jour, le site Internet www.lausanne.ch/bli rassemble une large documentation et de nombreuses informations, accessibles gratuitement et souvent en diverses langues. Véritable plateforme qui centralise les différentes activités du BLI, il est aussi une source de renseignements pratiques sur tout ce qui concerne l'intégration des étrangères et des étrangers et la prévention du racisme à Lausanne. Support contemporain, accessible en tout temps depuis un ordinateur, et en tous lieux depuis un smartphone, il voit sa fréquentation augmenter chaque année depuis son ouverture. Le jubilé célébré par le BLI est aussi l'occasion de lever le voile sur son nouveau site, construit autour des différents pôles thématiques.

Le site permet notamment d'accéder aux versions numériques - plébiscitées - des différentes brochures éditées par le BLI, ainsi que d'autres publications internes comme le Point Info ou Les cahiers du BLI. La première présente une information ponctuelle (événements, manifestations, formations, etc.) et compte une dizaine de numéros par année. Elle est diffusée en version électronique à plus de 2'000 adresses à Lausanne, dans le canton de Vaud et dans l'ensemble de la Suisse. Les cahiers du BLI constituent quant à eux une parution périodique - ouverte à des jeunes auteur-e-s comme à des auteur-e-s confirmés, dont les travaux sont en lien avec la politique d'intégration et la prévention du racisme. Publiée sur le net, cette collection se veut un forum de partage et d'échanges.

EXPERTISE ET PRESTATIONS

- Centralisation d'informations.
- Gestion d'un portail d'informations et de ressources numériques liées à la migration, à la prévention du racisme, à la citoyenneté.
- Edition de publications spécialisées, parfois multilingues.

L'UN DE NOS PROJETS PHARE : PUBLICATION DE «VIVRE À LAUSANNE»

Depuis 2009, chaque personne s'installant à Lausanne reçoit à son arrivée une brochure intitulée «Vivre à Lausanne». Celle-ci regroupe toutes les informations utiles aux démarches que chaque nouvelle ou nouveau citoyen-ne doit entreprendre. Publiée par le BLI en collaboration avec info cité, cette brochure est éditée en onze langues : français, albanais, allemand, anglais, bosniaque, espagnol, italien, portugais, serbo-croate, somali et tamoul. Distribuée dans les réceptions d'info cité et du BLI, elle est également diffusée par les associations accueillant des personnes migrantes ainsi que par les différents services de l'administration communale (service social, police, écoles, etc.).

SENSIBILISER

L'information est souvent associée à une démarche de sensibilisation. Au cours des dernières années, le BLI a donc développé plusieurs projets à destination du grand public. Ce rôle requiert des compétences spécifiques, une bonne connaissance des problématiques locales et plus lointaines, ainsi qu'un réseau actif.

Plusieurs colloques, organisés par le BLI, ont notamment permis aux nombreux participant-e-s d'aborder des thèmes essentiels comme l'intégration et les droits humains (2008), l'interculturalité (2009) ou les droits politiques des étrangères et des étrangers (2010).

D'autres projets participatifs, à l'instar de l'exposition itinérante «Avec couleurs», suscitent la réflexion, auprès de publics d'âges et de cultures diverses, autour de thèmes cruciaux comme la prévention du racisme.

EXPERTISE ET PRESTATIONS

- Activation de réseaux de partenaires en lien avec les thématiques liées à la migration.
- Elaboration et déploiement de messages adaptés aux publics cibles.
- Mise sur pied de démarches participatives.

L'UN DES NOS PROJETS PHARE : CAMPAGNE «VOTRE VILLE, VOTRE VIE, VOTRE VOIX»

«Votre Ville, Votre Vie, Votre Voix» est une vaste campagne d'information et de sensibilisation menée à l'occasion des élections communales de mars 2011, puis pérennisée sous forme de modules d'information spécifiques. Son objectif premier ? Favoriser l'information sur les droits politiques des personnes étrangères.

Le Bureau lausannois pour les immigrés a mené de nombreuses actions : cafés politiques, séances d'information, visites d'institutions publiques, exposition. Au total ce sont onze rendez-vous auxquels le BLI a convié les électrices et les électeurs d'ici et d'ailleurs, durant les mois de décembre 2010 et janvier-février 2011. Pour prolonger cette campagne et en renforcer les effets de façon durable, le BLI propose désormais une série de rendez-vous annuels, où les Lausannois-e-s, avec ou sans passeport suisse, peuvent découvrir les institutions publiques de leur ville, débattre de leurs droits politiques ou se familiariser avec le matériel de vote. Une publication, un film et un bus citoyen sillonant les quartiers présentent par ailleurs les dimensions pratiques et les perspectives sociales ou quotidiennes liées à la citoyenneté.

S'ENGAGER

S'engager concrètement contre le racisme : la Ville de Lausanne exprime sa volonté en 2010 en ratifiant formellement la Coalition européenne des villes contre le racisme. L'ensemble des mesures proposées en matière de prévention du racisme - constituées de mesures déjà existantes, ainsi que de propositions inédites - vient concrétiser l'engagement résolu de la Ville de Lausanne au sein de la Coalition européenne des villes contre le racisme.

L'offre du BLI depuis 2011 fait concrètement partie de ces mesures, avec notamment des prestations gratuites de soutien et de conseil en cas de situation à caractère raciste. Parallèlement à cet accueil professionnel, le BLI développe des formations courtes à l'attention des centres socioculturels et des maisons de quartier, des associations et de l'administration communale. Ce travail de terrain permet de favoriser l'évaluation des discriminations dans l'espace urbain de manière collective en proposant des solutions concrètes pour y remédier.

AXES D'INTERVENTION DU PROGRAMME LAUSANNOIS DE PRÉVENTION DU RACISME

- Sensibilisation et prévention du racisme auprès de la population.
- Soutien des victimes.
- Observation et évaluation des discriminations.
- Promotion des pratiques équitables.

L'UN DE NOS PROJETS PHARE : «CONSTRUIRE L'ÉGALITÉ. UN GUIDE POUR PRÉVENIR LE RACISME»

A l'occasion de la 8e édition de la Semaine d'actions contre le racisme, le Bureau lausannois pour les immigrés – BLI a édité «Construire l'égalité. Un guide pour prévenir le racisme». Brochure pensée comme une boîte à outils, elle offre aux professionnels – et au grand public – des clés afin de mieux anticiper et appréhender des problématiques liées au racisme, à la discrimination et à leurs manifestations.

Une introduction juridique pose le cadre légal. Suivent six chapitres choisis : logement, formation, travail, prestations à usage public, santé et sport. Chaque partie s'ouvre sur un rappel des lois y relatives, étayé d'exemples et de jurisprudences. Médiation, prévention et actions sont également abordés –synthétiquement, mais concrètement. Une liste d'adresses et d'informations utiles référence les différentes associations, institutions ou publications et clôt chaque thématique. La brochure se ferme sur un lexique et un chapitre consacré à la réalisation d'un projet de prévention du racisme. Car l'objectif est bien d'aller plus loin… et de s'engager !

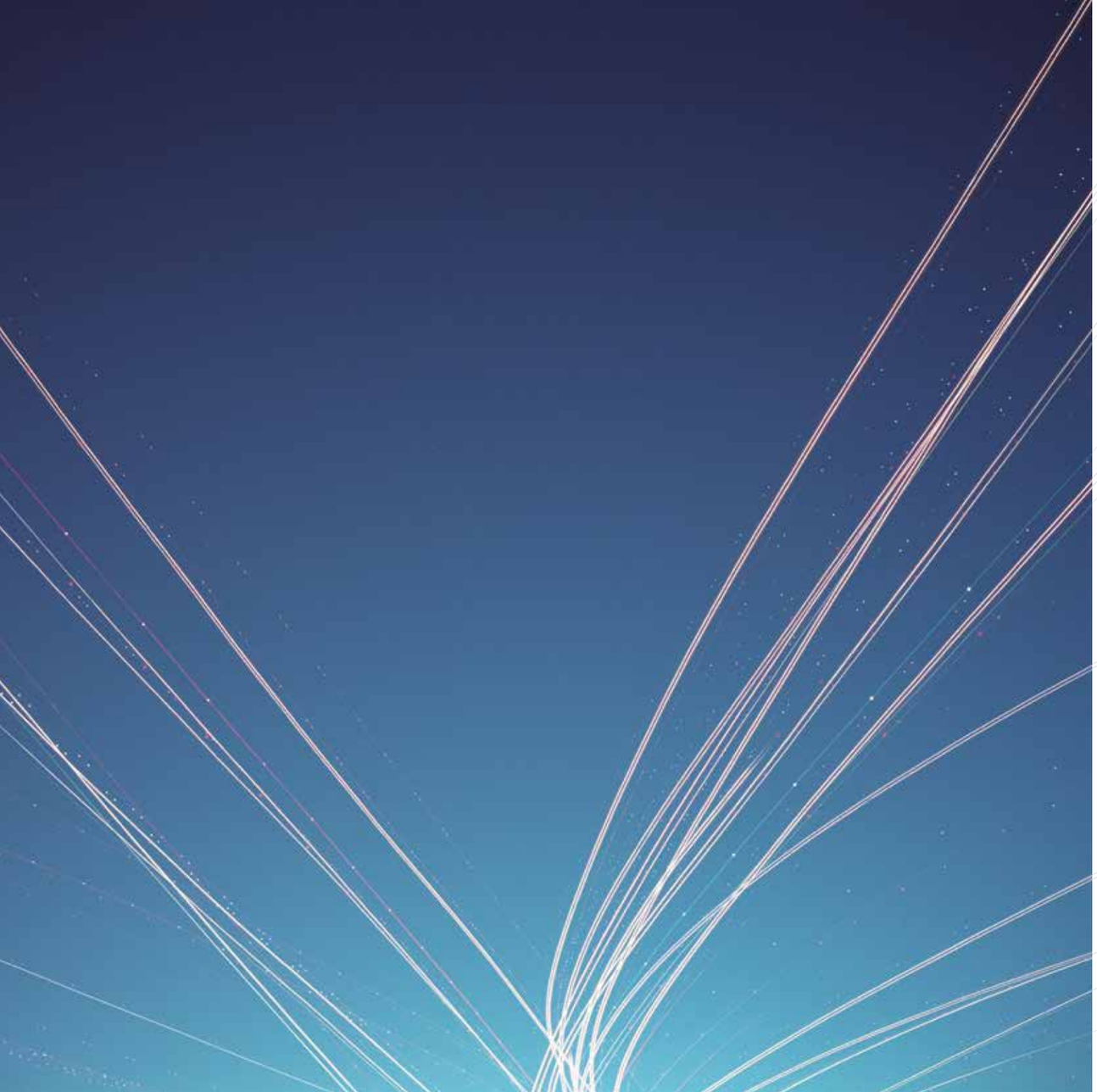

3

MESURER LE CHEMIN PARCOURU

TRAJECTOIRE D'UNE INSTITUTION PIONNIÈRE

Dans le contexte multiculturel d'une ville comme Lausanne, où la question de l'intégration est fondamentale sur les plans social, politique et économique, le Bureau lausannois pour les immigrés - BLI et ses atouts sont reconnus. La création, il y a plus de quarante ans, de cette institution pionnière a été traversée de courants qui alimentaient alors les vifs débats autour des questions de l'immigration.

Pour mieux saisir l'évolution et les enjeux d'une institution telle que le BLI, il convient de remonter le temps afin d'observer l'émergence de la politique d'intégration en Suisse.

FORCE DE TRAVAIL OU MENACE ? L'IMMIGRATION INSTRUMENTALISÉE

Durant les années 1950, la politique migratoire menée par la Confédération est destinée à réguler la présence étrangère sur le sol suisse en fonction d'impératifs économiques. Ainsi, des permis de séjour limités dans le temps sont octroyés aux immigré-e-s, considérés comme des Gastarbeiter («travailleurs invités»). L'objectif est d'assurer l'apport de travailleuses et de travailleurs étrangers nécessaires à l'économie suisse, tout en évitant leur installation durable dans le pays.

Au début des années 1960, cette politique de rotation de la main-d'œuvre étrangère commence à être remise en question. Alors que l'économie connaît une phase de surchauffe, se répandent des thèses inflationnistes, nourries par la peur des effets de l'immigration et par l'expansion d'idées xénophobes au sein de la population.

En 1964, le renouvellement d'un accord passé par le gouvernement suisse avec l'Italie attise les tensions. Cet accord assure, durant plusieurs années, l'afflux régulier d'une main-d'œuvre transalpine vers la Suisse, mais contraint parallèlement la Confédération à offrir des garanties de séjour consolidées et un regroupement familial facilité aux personnes italiennes qui viennent travailler dans le pays. Une partie de la classe politique et de l'opinion publique y voit un renforcement dangereux de l'Überfremdung[1]. Cette idée d'une «emprise étrangère» sur la vie économique et sociale de la société helvétique se répand au sein de

[1] Ce terme allemand, généralement traduit par «surpopulation étrangère» ou «emprise étrangère», a été largement utilisé par les autorités politiques suisses, dans le courant des années 1960, pour décrire une crainte exprimée par une partie de la population suisse vis-à-vis de l'immigration étrangère à un moment où l'inflation devenait palpable dans le pays.

la population suisse au cours des années 1960, renforçant le poids d'organisations, d'associations et autres partis nationalistes luttant contre l'immigration. De 1964 à 1977, quatre initiatives fédérales[2] pour limiter le nombre d'étrangères et d'étrangers sont lancées, dont l'initiative «Schwarzenbach».

En dépit de quelques différences formelles, les trois premiers textes visent le même objectif: une réduction et un plafonnement restrictif du nombre d'étrangères et d'étrangers sur l'ensemble du territoire national. Suite à l'Arrêté du Conseil fédéral de 1968, qui répond, en partie, aux exigences de l'initiative de 1964, celle-ci est finalement retirée. En revanche, les initiatives «Schwarzenbach» et «Contre l'emprise étrangère et le surpeuplement de la Suisse» sont soumises à la votation populaire respectivement en 1970 et 1974. Elles sont finalement rejetées par le peuple.[3] À défaut de convaincre la population suisse, les différents comités d'initiative exercent une influence qui aura des conséquences sur les décisions politiques en matière d'immigration.

On en veut pour preuve la série de mesures d'endiguement des flux migratoires adoptées par Berne tout au long de la décennie, dictées à la fois par des raisons économiques et par la pression croissante des courants xénophobes. De telles mesures s'avèrent néanmoins rapidement infructueuses. La population étrangère passe en Suisse de 476'000 individus en 1960 à 1'059'000 en 1970, tandis qu'elle double dans le canton de Vaud; d'environ 52'000 résident-e-s en 1960, elle atteint plus de 100'000 en 1968 (soit un-e résident-e vaudois-e sur cinq). A Lausanne aussi la progression est manifeste: de 18'236 en 1960, les étrangères et étrangers sont plus de 30'000 à la fin de l'année 1970.

ÉMERGENCE D'UNE POLITIQUE D'INTÉGRATION EN SUISSE

En 1961, alors que le climat sociétal à l'égard des populations étrangères se tend, le Conseil fédéral mandate une Commission chargée de l'étude du problème de la main-d'œuvre étrangère. L'idée est d'apaiser les craintes d'«Überfremdung» émises par une partie de l'opinion publique.

Le rapport rendu par la Commission en 1964 stipule que la population étrangère peut, à terme, constituer une menace pour la société helvétique. Et préconise de réduire cette menace par l'assimilation des personnes immigrées et par la naturalisation. Cette

[2] 1965: Le Parti démocratique du canton de Zurich – petit parti nationaliste – lance en une initiative populaire intitulée «Contre la pénétration étrangère». Ce texte demande la modification de la Constitution pour plafonner le nombre d'étrangers, établis ou en séjour, à un dixième de la population résidente.

1969: Le parti Action nationale contre la pénétration étrangère dépose l'initiative «Contre l'emprise étrangère», dite initiative «Schwarzenbach» du nom de son inspirateur. Plus restrictive que la précédente, elle demande que le nombre des étrangers ne dépasse pas 10% (25% à Genève). Elle implique une réduction du contingent de la main-d'œuvre étrangère de près de 200'000 individus sur le territoire national.

1972: L'Action nationale dépose une initiative à caractère xénophobe visant à réduire de manière restrictive la population étrangère à 500'000 et à 12% de la population de chaque canton (exception faite de Genève avec 25%).

1974: L'Action nationale dépose une initiative qui vise à limiter le nombre de résident-e-s étrangers en Suisse à 12.5% de la population globale du pays.

[3] Les initiatives sont refusées par 54% (1970) et 65,8% (1974) des votant-e-s sur le plan fédéral, par 58,7% et 73,6% des votant-e-s dans le canton de Vaud, et par 59% et 69,4% des Lausannois-es. Une cinquième initiative est lancée par l'Action nationale en 1974 avec comme but de limiter le nombre de naturalisations à 4'000 par an. Le texte est rejeté par une majorité des votant-e-s en 1977.

conclusion est assortie d'une série de recommandations adressées à la population civile. Il est ainsi demandé à la population suisse de faire le premier pas et de se montrer accueillante, ouverte et bienveillante envers les étrangères et étrangers dans les interactions de la vie courante. La commission insiste par ailleurs sur l'idée que l'intégration dépend avant tout de l'école, des employeurs, des syndicats, des associations ou de tout autre groupement issu de la société civile. Les autorités n'ont, quant à elles, guère que le rôle de stabiliser et de contingenter le nombre des étrangères et étrangers sur le territoire.

Même si les milieux politiques commencent à manifester un assouplissement de leur position, on est encore loin d'une politique d'intégration. Il faut attendre la fin des années 1960 pour qu'en soient posés les premiers jalons.

Le début des années 1970 marque alors un tournant dans la politique d'intégration de la Suisse. L'un des signes tangibles de ce changement intervient au lendemain de la votation sur l'initiative «Schwarzenbach». Le Conseil fédéral prend en compte la nécessité d'œuvrer à l'amélioration du statut des populations allogènes établies sur le sol suisse et crée la Commission fédérale consultative pour le problème des étrangers (CFE)[4], un instrument de réflexion pour les questions liées à la présence de la main-d'œuvre étrangère et à son intégration.
Cette première étape est importante au niveau de la prise de conscience et des champs d'action. Il convient toutefois de préciser que, bien que concrètement engagée dans la constitution et le déploiement d'une politique d'intégration, la Confédération n'en définira pas tous les axes. En effet, d'autres institutions politiques ou économiques, ou d'autres organismes associatifs, sont rapidement appelés à prendre le relais.

Ce contexte particulier explique pourquoi les politiques d'intégration ont, en Suisse, un ancrage et une articulation davantage locales que nationales. Le fédéralisme, la démocratie directe, la proximité entre les acteurs institutionnels ou politiques, et le corps électoral: toutes ces caractéristiques constituent les facteurs explicatifs du développement de politiques d'intégration élaborées au niveau cantonal, voire communal dans certains cas.

L'INTÉGRATION À LAUSANNE: UNE APPROCHE PIONNIÈRE

Dès la première moitié des années 1960, la question de l'intégration se fait vive à Lausanne, portée par la société civile soucieuse du sort des quelque 20'000 migrant-e-s qui vivent sur le territoire communal. Ainsi, en 1963, l'Eglise protestante, déjà active en matière d'intégration, demande formellement aux autorités lausannoises la mise sur pied d'un centre d'accueil pour les immigré-e-s. La Municipalité ne peut donner suite à cette demande, mais, sensible aux

[4] La CFE changera plusieurs fois de nom, en fonction de l'évolution de la politique de la Confédération. Ainsi, elle portera le nom de «Commission fédérale consultative pour le problème des étrangers» jusqu'en 1980, date à laquelle la CFE devient la «Commission fédérale pour les problèmes des étrangers». En 1993, le terme de «problème(s)» disparaît de l'intitulé et la CFE est simplement renommée «Commission fédérale des étrangers». Enfin, en 2007 suite à la fusion entre la CFE et la Commission fédérale des réfugiés, une nouvelle entité est créée: l'actuelle Commission fédérale pour les questions de migration (CFM). Celle-ci deviendra la Commission fédérale des migrations dès le 1.1.2016.

appels des œuvres d'entraide notamment, elle institue en novembre 1964, et sur proposition du syndic radical Georges-André Chevallaz, une Commission d'accueil de la main-d'œuvre étrangère. Ses principales missions : recenser les éventuels problèmes posés par l'accueil des migrant-e-s et déterminer les moyens nécessaires à la résolution desdits problèmes. Même si le rôle de cette commission est limité, sa création dans un climat particulièrement hostile aux migrant-e-s a valeur de symbole et démontre une prise de conscience alors peu courante à l'égard de la problématique de l'intégration.

Au cours des premiers mois de l'année 1965, la Commission rend aux autorités compétentes un rapport comprenant des propositions concrètes pour améliorer la situation des étrangères et étrangers installés à Lausanne :

- mieux informer les migrant-e-s qui souhaitent s'établir à Lausanne,
- mettre sur pied un centre d'accueil,
- lutter contre les conditions de logement abusives pratiquées par certains propriétaires envers les travailleurs saisonniers,
- instaurer l'affiliation obligatoire à l'assurance-chômage, etc.

Ces conclusions amènent la Municipalité à créer, en février 1971, le Bureau lausannois pour les immigrés (BLI), rattaché à la direction des œuvres sociales.

La réflexion et les actions menées par la Ville de Lausanne sur l'immigration s'intensifient ainsi dès le début des années 1970. Par le biais de son dicastère de la Sécurité sociale, la Municipalité s'investit dans les différents aspects de l'intégration et tisse des liens avec les partenaires sociaux (tels les associations de migrant-e-s et les organismes socio-confessionnels) déjà actifs dans le domaine depuis plusieurs années.

GENÈSE DU BLI

Si la création du Bureau lausannois pour les immigrés (BLI) découle, sans conteste, du rapport de la Commission d'accueil de la main-d'œuvre étrangère 1965, il convient de prendre en compte d'autres facteurs et d'autres acteurs qui ont également joué un rôle essentiel. Entre la parution dudit rapport et la mise en place effective du dispositif, se sont écoulées six années, durant lesquelles le paysage politique lausannois a évolué. Depuis novembre 1969, la direction du dicastère des œuvres sociales est, par exemple, aux mains du conseiller municipal du Parti chrétien-social (PChS)[5] Roger Mugny. Ce dernier sera à l'origine de l'impulsion créatrice du BLI.

Les changements intervenus en matière d'intégration ailleurs dans le pays instiguent par ailleurs eux aussi de l'institution du BLI. D'ailleurs, lorsque la Municipalité justifie la mise sur pied du BLI devant le Conseil communal, elle évoque explicitement la CFE au niveau fédéral et l'exemple de la Ville de Zurich qui, deux ans plus tôt, s'est dotée d'une commission ad hoc.

[5] Le Parti chrétien-social change de nom au cours des années septante et devient le Parti démocrate-chrétien (PDC).

[6] Communication de la Municipalité au Conseil communal à propos de la création du Bureau lausannois pour les immigrés, Lausanne, 8 février 1971, Bulletin du Conseil communal, p. 138.

Selon les termes des représentants municipaux, le BLI a pour tâche « de coordonner et de compléter au niveau des autorités communales l'action de tous ceux qui s'occupent de l'accueil et de l'intégration des étrangers »[6]. Les autorités exécutives manifestent ainsi qu'il est indispensable pour la Ville de traiter de façon concrète et centralisée les problèmes d'intégration posés par la présence d'une population étrangère importante.

Dans ses attributions concrètes, le BLI se charge d'actions liées à l'intégration des étrangères et des étrangers, qui ne peuvent être assumées par les instances privées :

- action communale au sein de l'administration,
- contacts officiels avec les consulats,
- création de groupes de travail en faveur de l'intégration,
- liaison avec les autorités et administrations cantonales et fédérales,
- naturalisation favorisée de celles et ceux qui le désirent,
- impulsion pour certaines études sociologiques.

En revanche, le BLI n'effectue pas de travail social et n'ouvre pas de dossiers individuels. Et se démarque ainsi de certaines institutions existantes, telles le Centre social protestant (CSP). Une répartition claire est ainsi établie entre des partenaires aux rôles institutionnels distincts.

1971-1978. DÉFINITION DES MISSIONS

Fondé le 8 février 1971, le BLI dispose, à ses débuts, d'une équipe réduite et d'un budget modeste. Jean-Pierre Vorlet est nommé à la tête de l'institution – devenant ainsi le premier préposé aux immigrés en Suisse. Il est assisté de Suzanne Vogel, sociologue de formation.

Entre 1971 et 1978, les activités du BLI s'articulent autour de quatre axes d'intervention :

- travail de coordination,
- accueil et information,
- logement,
- cours de langues et scolarité.

En tant qu'institution publique, le BLI mène un important travail de coordination avec l'ensemble des acteurs du domaine de l'accueil et de l'intégration, tels que les associations d'étrangères et d'étrangers, les organisations syndicales, les représentant-e-s du patronat, les Eglises ou les réseaux militants. En parallèle, le BLI siège dans de nombreuses commissions, sur le plan communal, cantonal, fédéral, voire européen.

Menant une importante mission d'information, le BLI élabore et met à disposition des supports de documentation à l'intention :

- des migrant-e-s récemment arrivés à Lausanne,
- des migrant-e-s candidats au retour dans leur pays d'origine,
- des personnes en contact avec les immigré-e-s (administration, services sociaux, etc.).

Concrètement, le BLI engage des collaborations pour la publication de brochures explicatives, tant avec les services d'aide aux étrangères et étrangers, comme le CSP, qu'avec les autorités fédérales, en particulier la CFE, ou certains services de l'administration lausannoise. Il organise des conférences-débats, collabore à des études sur la population étrangère et réfléchit constamment à réduire au minimum les difficultés administratives et légales rencontrées par les immigré-e-s.

Au niveau du logement, domaine sensible pour un grand nombre de migrant-e-s, le BLI remplit une fonction de relais entre les locataires ou personnes en recherche de logement et les instances officielles, les propriétaires ou les gérances.

Un autre domaine crucial est celui de la scolarisation. Un grand nombre d'étrangères et d'étrangers vivent à Lausanne avec leurs enfants pour lesquels il n'existe pas de structure scolaire adéquate. Outre son soutien aux associations qui dispensent des cours aux élèves étrangers, le BLI inscrit la question de la scolarisation à l'agenda politique en interpellant les autorités communales et cantonales. En parallèle, vers la fin des années 1970, le BLI édite une brochure détaillant l'offre des cours de langues et de cultures d'origine en six langues : français, espagnol, portugais, grec, italien et serbo-croate.

1979-2000. BLI & CCIL, CONVERGENCE D'OBJECTIFS ET COMPLÉMENTARITÉ D'ACTIONS

Au cours de la deuxième moitié des années 1970, le BLI mène un important travail pour la représentation et la participation politiques des étrangères et des étrangers au niveau local. Cette mission s'inscrit dans la logique des actions initiées simultanément au niveau européen. En effet, promu par le Conseil de l'Europe, le sujet de la participation politique des migrant-e-s se concrétise rapidement. Selon les pays où il est mis en application, ses formes varient, oscillant entre octroi des droits politiques et mise en place de structures de consultation.

A Lausanne, la Commission d'accueil de la main-d'œuvre étrangère rédige en 1974 une première étude sur la question de la participation des immigré-e-s, et conclut à la nécessité de créer une commission extra-parlementaire largement représentative afin d'étudier la problématique de manière plus approfondie. Suite aux conclusions de ce rapport, la Commission extra-parlementaire d'étude pour la participation des étrangers à la vie publique lausannoise est nommée. Elle a pour mandat de trouver une solution adaptée à la réalité lausannoise. Tous les partis politiques représentés au Conseil communal y participent, ainsi que les représentants des milieux syndicaux, économiques, sociaux, confessionnels et les membres des principales associations d'étrangères et d'étrangers.

[7] Préavis n° 204 de la Municipalité sur la création d'un organe consultatif pour les problèmes des étrangers, Lausanne, 18 novembre 1977.

Le rapport de la Commission extra-parlementaire rencontre l'approbation de la Municipalité qui se déclare convaincue que « la participation des étrangers à la vie communale [est] nécessaire et que d'autre part, un statut social, éducatif et culturel pour l'étranger [doit] être reconnu sur le plan lausannois. »[7] L'exécutif lausannois propose alors, via le préavis n° 204 du 18 novembre 1977, la création d'un Organe consultatif pour les problèmes des étrangers de Lausanne (OCEL), constitué de deux entités distinctes aux desseins complémentaires. Le 11 avril 1978, le préavis étant accepté par le Conseil communal, les deux structures de l'OCEL, la Chambre consultative des immigrés de Lausanne (CCIL) et la Commission communale consultative pour les problèmes des étrangers (CCE), voient officiellement le jour.

La création de cet organe marque un tournant pour le BLI et entraîne la redéfinition de son rôle. Partie prenante de tout le processus qui amène à la création de la CCIL et de la CCE, le BLI collabore étroitement avec les deux nouvelles entités. Assumant un vital et intense travail de fond en coulisses, il permet à la CCIL de se développer et de mener à bien les projets qui définissent et concrétisent la politique d'intégration lausannoise. Enseignement et bilinguisme des enfants étrangers, logement, expression culturelle, migrations : la CCIL reprend en les systématisant, les thématiques d'actions originellement dévolues au BLI. Celui-ci poursuit de son côté ses missions entreprises au cours de la première décennie de son existence.

A partir des années 1990, la représentation politique des étrangères et des étrangers est au cœur de l'action de la CCIL, soutenue par le BLI. La Chambre œuvre pour une plus grande participation des migrant-e-s dans les institutions, les fondations communales et cantonales et les commissions telles la commission de conciliation en matière de baux à loyer, les commissions scolaires ou les commissions d'apprentissage.

Plusieurs idées émanant des groupes de travail de la CCIL sont reprises par les services communaux grâce au travail de trait d'union du BLI :

- présence de délégué-e-s de la CCIL dans les commissions scolaires,
- désignation de représentant-e-s étrangers dans différentes commissions communales et cantonales,
- analyse de la formation scolaire et professionnelle des jeunes immigré-e-s.

Un cap est franchi avec l'introduction de l'élection au suffrage universel des délégué-e-s de la CCIL. Jusqu'à cette date, les représentant-e-s étaient choisis par les associations d'immigré-e-s selon une logique de cooptation. Cette première suisse est saluée par les médias et les milieux concernés.

Parallèlement, la CCIL, soutenue par le BLI, œuvre pour l'octroi des droits politiques à chaque personne migrante établie sur le territoire communal lausannois. Ce combat de longue haleine prend ses racines peu de temps après la naissance de la CCIL avec la création, en 1982, d'un groupe de travail entièrement dédié à cette problématique.

Binôme complémentaire et efficace, la CCIL et le BLI comptent plus de vingt années d'activité ininterrompue, des années 1980 jusqu'à l'aube du nouveau millénaire. Par leur travail de fonds et de lobbying,

les deux entités vont contribuer à populariser des thèmes centraux de l'intégration des immigré-e-s, et, en particulier, celui des droits politiques. C'est notamment grâce à leurs efforts et leurs actions, que le droit de vote et d'éligibilité des citoyennes et citoyens sans passeport suisse s'inscrira dans la nouvelle Constitution vaudoise de 2003.

2001-2007. FIN D'UN CYCLE ET JALONS POUR UN NOUVEAU DÉPART

Les droits politiques des étrangères et étrangers sont désormais inscrits dans la nouvelle Constitution vaudoise. Sa tâche accomplie, la CCIL n'a plus de véritable raison d'être. Le temps de réformer le dispositif d'intégration lausannois est venu.

Jean-Pierre Vorlet, figure de proue de ce dispositif en sa qualité de responsable du BLI, ne connaîtra pas le nouveau départ de l'institution qu'il a dirigée pendant plus de trente ans. Ayant fait légitimement valoir son droit à la retraite, il la laisse ainsi aborder une nouvelle phase de son histoire. Lui succède, en 2001, Olivier Freeman qui quittera ses fonctions après six années marquées par la réforme à laquelle il aura contribué.

La première étape de la réforme est franchie via la création d'un groupe de travail au sein de la Chambre chargé de repenser les deux entités du dispositif de l'OCEL : la CCIL et la CCE. Entre avril 2001 et décembre 2002, ce groupe de travail consulte un vaste réseau de partenaires, parmi lesquels les associations et groupements d'étrangères et d'étrangers, les organismes privés actifs dans l'intégration des immigré-e-s, les membres de la CCIL et une délégation municipale.
A l'issue de ces travaux, le groupe de travail propose de remplacer la structure existante par le Forum des étrangères et étrangers de Lausanne (FEEL) et la Commission tripartite d'intégration des immigrés (CTI). Première conséquence de cette transformation, le lien de dépendance de la CCIL et de la CCE vis-à-vis du BLI est rompu. Corolairement, cette refonte de l'OCEL ouvre le champ d'action pour le BLI qui, dégagé de la lourde tâche de secrétariat qui lui incombait jusqu'alors, peut envisager une réaffectation de ses ressources à d'autres missions.

Le rapport-préavis de 2003, à l'origine de la refonte du dispositif d'intégration lausannois, recense les nouvelles missions du BLI, qui sont encore les siennes aujourd'hui. Ce texte attribue notamment au BLI un rôle plus actif, plus proche en définitive de celui qui était le sien avant la création de la CCIL. L'adoption de ce rapport-préavis signe ainsi le renouveau de l'institution : réorganisation interne, projets de développement et redéfinition de son fonctionnement comme de ses objectifs.

Le BLI se prépare à aborder de nouveaux horizons. Il faut dire que le contexte de l'époque est particulièrement favorable aux questions liées à l'immigration. Dès 1995, la Confédération se positionne comme un acteur central, marquant par cet engagement une véritable révolution et ouvrant de nouvelles opportunités au niveau fédéral. En effet, jusque-là, l'intégration était essentiellement du ressort des pouvoirs publics locaux et de divers organismes issus de la société civile. L'implication de la Confédération se traduit, entre autres, par un important programme de

promotion de l'intégration, géré par la Commission fédérale des étrangers (CFE) à partir de l'année 2001. Concrètement, ce programme inclut, par exemple, des contrats de prestations liés à la mise en place et au développement de «services des étrangers» publics ou privés.

Alors qu'un nouveau programme est en préparation au sein de la CFE pour les années 2004 à 2007, le BLI ouvre des négociations avec la CFE pour l'établissement d'un contrat de prestations. La candidature du BLI est retenue au cours du dernier trimestre 2004 ; cette sélection entraîne la reconnaissance officielle, par les autorités fédérales, de l'institution lausannoise comme centre de compétences en matière d'intégration. En faisant du BLI un partenaire contractuel de la CFE dans le domaine de l'intégration des étrangères et des étrangers, la Confédération reconnaît l'important travail accompli par le BLI depuis plus de trente ans et officialise le rôle que l'institution avait acquis de facto dès sa création en 1971, en l'absence de politique d'intégration à l'échelon fédéral et cantonal.

Soulignant la réforme qui modifie sa structure comme ses missions, le BLI adopte officiellement en 2004 le nom de Bureau lausannois pour l'intégration des immigrés. Toutefois, cette réforme menée de 2001 à 2007 ne saurait occulter les projets réalisés – certains encore d'actualité - durant ces années. En 2001, la Ville de Lausanne lance, par exemple, le Fonds culturel pour les communautés étrangères, ancêtre de l'actuel Fonds interculturel de la Commune de Lausanne. Il a pour but de mettre en évidence la richesse de la vie culturelle des étrangères et étrangers de Lausanne. Plusieurs dizaines de milliers de francs sont mis au concours dans le cadre de ce fonds qui soutient concrètement des projets montés par des associations d'immigré-e-s et désignés par un jury issu de l'OCEL. Hormis le soutien financier qu'il octroie aux lauréat-e-s, le BLI conseille les associations et leur fournit un appui logistique dans la réalisation de leurs projets.

Fidèle à l'une de ses missions initiales, le BLI répertorie, en 2003, les cours de langues et de cultures d'origine donnés dans la région lausannoise. Le résultat : «La langue de mes parents… à Lausanne», un dépliant contenant également des adresses et coordonnées pour des appuis scolaires.

Partenaire actif du combat mené - et remporté - pour l'octroi des droits politiques aux citoyennes et citoyens étrangers, le BLI poursuit son travail d'information. De concert avec le secrétariat municipal, il organise, en 2004, sept séances d'information sur les droits politiques communaux à l'intention des électeurs et électrices lausannois-es sans passeport suisse. Plus de 2'000 d'entre eux y prennent part.

En 2006, le BLI étend son champ d'activités à un autre domaine crucial de l'intégration : la prévention du racisme. Le bureau lausannois est activement impliqué dans la définition et l'organisation d'une semaine d'actions contre le racisme qui voit le jour en 2007. Cette manifestation, désormais organisée chaque année, amène le BLI à collaborer avec de nombreuses organisations et institutions directement concernées ou non par la lutte contre les discriminations raciales. Signe fort et décisif qui prolonge la signature en 2005 par la Ville de Lausanne de la déclaration de la Coalition européenne des Villes contre le racisme, la mise sur pied de cet événement

préfigure l'adhésion effective en 2010 de Lausanne à la Coalition en présentant un programme d'actions contre le racisme adopté par la Municipalité.

Entrée en fonction en novembre 2007, Gabriela Amarelle, l'actuelle déléguée à l'intégration, poursuit les missions fondamentales du BLI et conduit l'institution à se repositionner et à déployer de nouvelles forces.

Signe manifeste de ce renouveau, le BLI déménage pour installer ses locaux à la place de la Riponne, au cœur de l'espace urbain, à proximité de la population. Et pour présenter un visage reconnaissable par toutes et tous, le BLI se dote aussi, d'une identité visuelle universelle et colorée. Point de rencontre ou point de convergence : la pastille circulaire qui le compose semble énoncer la dynamique de la nouvelle équipe en place.

Afin de mettre en relief l'approche inclusive qui est développée et de ne pas faire porter la responsabilité de l'intégration sur les seuls immigrés, la Municipalité décide, en décembre 2012, de revenir à l'appellation d'origine, à savoir « Bureau lausannois pour les immigrés ». Cette dénomination a pour avantage de mettre en avant l'effort investi par la collectivité lausannoise afin de combler les inégalités qui persistent dans tous les domaines de la vie quotidienne à l'égard de la population migrante, et comme en témoignent les statistiques fédérales, tout en gardant la dénomination et l'abréviation connue depuis plus de quarante ans. La dénomination d'origine constitue un acquis et répond ainsi aux exigences contemporaines.

Quatre décennies composent désormais le parcours du BLI. Un parcours jalonné de luttes, de succès, d'acquis sociaux et politiques, de patient travail, de transmission, de relais et d'innombrables rencontres. Un parcours traversé par un esprit d'ouverture et par la recherche concrète de solutions. Un parcours segmenté comme une course de relais où des femmes et des hommes décident d'avancer dans la même direction. Mais surtout un parcours orienté vers une destination qui n'a pas changé en dépit de contextes et d'enjeux qui ont eux parfois beaucoup évolué.

Promouvoir l'intégration des immigré-e-s, favoriser la cohésion sociale, prévenir le racisme et lutter contre les discriminations : ces trois missions ont été, sont, et seront au cœur de l'action quotidienne du BLI.

Si des réussites sociales comme l'abolition du statut de saisonnière et de saisonnier ont amélioré la situation des immigré-e-s, il reste encore du chemin à parcourir pour que s'instaure une égalité des chances pour chaque personne vivant à Lausanne.

Alors, il faut avancer.
Et se rappeler que c'est la conscience du caractère essentiel des considérations humaines, sociales, politiques et économiques propres aux questions de l'intégration qui nous ont mis en mouvement.

SOURCES

Communiqués de presse de la Ville de Lausanne (Années 2000-2007)

Rapports de gestion de la Municipalité de Lausanne, Direction de la sécurité sociale et de l'environnement (Années 2000-2007)

Rapport-préavis 2003/29. Politique communale d'intégration et de naturalisation des immigrés.

GONZALEZ, Daniel, Immigration étrangère et participation à la vie politique : mise en place de la Chambre consultative des immigrés de Lausanne (1973-1979), Lausanne : mémoire de master, 2010.

HANEWINKEL, Vera, Les villes au cœur de la politique d'intégration : panorama de l'action de dix cités européennes, Lausanne, Cahiers du BLI, n° 6, décembre 2011.

SCHORDERET, Pierre-Antoine, Le BLI a 40 ans !, Contribution à l'histoire des politiques des villes à l'égard des étrangères et des étrangers (1971-2011), Lausanne, BLI, 2010.

SCOZZARI, Elena, Le Bureau lausannois pour les immigrés (BLI) : naissance et développement d'une politique locale d'intégration (1971-1979), Lausanne : mémoire de master, 2011.

TILLMANNS, Pierre, «Mesures d'intégration de la Ville de Lausanne», in Die Stadt - Les villes, n° 1, Berne, 2000, pp. 9-12.

PORTFOLIO

PUBLICATIONS DU BLI

1

2

3

4

5

6

7

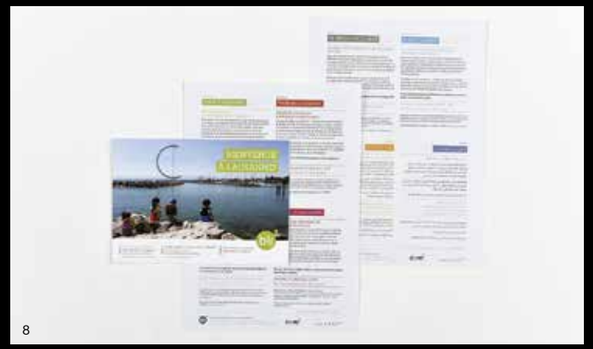

8

9

Les publications du BLI sont aussi variées que les thématiques abordées ! **1** I ♡ mes voisins, Votre Guide, Apprendre à Lausanne, Construire l'égalité, Vivre à Lausanne, Concierges, actrices et acteurs clés du vivre ensemble **2** Apprendre à Lausanne, brochure en français et dépliant multilingue **3** Liste d'adresses des associations et groupements d'étrangers de Lausanne et environs

4 Vivre à Lausanne **5** Le Guide 2015 des associations lausannoises **6** Permanence emploi-formation **7** Permanence racisme **8** Bienvenue à Lausanne ! Ateliers d'accueil pour primo-arrivants **9** Information de la Chambre consultative des étrangers de Lausanne (2003)

SEMAINES D'ACTIONS CONTRE LE RACISME

10

11

12

13

14

10 Chaque immeuble est un monde (2013) **11** Lausanne, les autres et moi (2008) **12** Lausannes avec couleurs (2009) **13** Lausanne marque un but (2011)
14 Construire l'égalité (2014)

LA DIVERSITÉ, UNE VALEUR SUISSE ?

15

CITOYENNETÉ

16

17

15 Campagne dans les cantons latins pilotée par le BLI (2012) **16** Objectif citoyenneté, calendrier citoyen et Votre Guide
17 Votre Ville, Votre Vie, Votre Voix

5

KALÉIDOSCOPE

APPARTENANCES
Erika Volkmar, directrice

L'intégration : opportunité ou nécessité ?
L'intégration signifie l'opportunité d'améliorer le niveau de la famille en migration ainsi que, très souvent, de la famille restée au pays d'origine : travailler pour obtenir les ressources pouvant leur faciliter une vie digne, permettre la scolarisation et les études supérieures des enfants, apprendre une nouvelle langue, élargir son réseau social, participer consciemment au développement d'une nouvelle société.

L'intégration est également une nécessité pour tous et toutes. C'est le chemin permanent, individuel et collectif, qui concrétise les principes de solidarité et de participation citoyenne, propres à toute société démocratique.

L'intégration à Lausanne : c'est quoi pour vous ?
La volonté de la commune, de ses autorités et de ses habitants, de favoriser la rencontre entre personnes migrantes et personnes autochtones au travers de diverses mesures et initiatives. La participation directe des personnes migrantes est indispensable et constitue un défi pas toujours pris en compte. En outre, à Lausanne comme ailleurs, l'intégration a besoin de temps.

Pour être efficace et juste, une politique d'intégration doit…
- Permettre la participation sociale et politique des personnes migrantes.
- Favoriser la mise en place de diagnostics communautaires pour que les personnes migrantes manifestent leurs difficultés et imaginent des alternatives pour y faire face.
- Promouvoir et soutenir des projets faits par des personnes migrantes et adressés aux personnes migrantes.
- Les prendre en considération pour l'élaboration de tout matériel d'information et sensibilisation.
- Promouvoir les espaces de rencontres entre femmes migrantes, entre hommes migrants et des espaces mixtes.
- Promouvoir des forums de discussions.
- Soutenir les espaces de formation et supervisions pour les professionnel-le-s, dans les domaines de la communication transculturelle, de la compréhension et de l'intervention face à des personnes ayant souvent été affectées par la violence politique.
- Soutenir les institutions engagées dans l'aide et l'accompagnement des personnes migrantes ayant des difficultés.
- Promouvoir la lutte contre le racisme et les discriminations.

« Vivre ensemble » demain : qu'est-ce que cela impliquera selon vous ?
Un espace pour chacun-e. Un respect des différences. La reconnaissance et la légitimation des vécus et des projets des personnes migrantes.

CCEL – CHAMBRE CONSULTATIVE
DES ÉTRANGERS DE LAUSANNE
Gianfranco Gazzola, syndicaliste
et conseiller communal

L'intégration : opportunité ou nécessité ?
Une opportunité individuelle, pour le migrant ou l'accueillant, et une absolue nécessité pour toute société.

L'intégration à Lausanne : c'est quoi pour vous ?
Une volonté politique que les immigrés ont su exprimer et des programmes et des institutions que le Conseil communal et la Municipalité ont mis en œuvre. Comme partout ailleurs, l'intégration est un processus d'inclusion qui affecte et change ceux qui y participent, accueillis et accueillants confondus.

Pour être efficace et juste, une politique d'intégration doit…
Être consensuelle. Le dialogue est la vraie condition de son succès.

« Vivre ensemble » demain : qu'est-ce que cela impliquera selon vous ?
La conscience que l'autre c'est nous et que la différence est enrichissante.

La différence
est enrichissante

CCEL – CHAMBRE CONSULTATIVE DES
ÉTRANGERS DE LAUSANNE
Francisco Ruiz, conseiller communal et ancien
assistant social de la Fraternité du CSP

L'intégration : opportunité ou nécessité ?
C'est une nécessité, du fait que la présence de travailleurs étrangers en Suisse et à Lausanne est un phénomène qui dure depuis des décennies. Phénomène voulu par la Suisse elle-même qui, manquant de main-d'œuvre, est allée chercher à l'étranger des travailleurs et qui aujourd'hui encore dépend de ces mêmes travailleurs pour faire tourner certains secteurs essentiels de l'économie et des services, comme par exemple la santé (hôpitaux, EMS). Par conséquent, il est nécessaire de rechercher l'intégration à tout prix afin que toutes les populations, étrangère et suisse, vivent en harmonie, dans un contexte local où chacune des cultures doit pouvoir se manifester et vivre ensemble.

Le vivre ensemble
d'aujourd'hui
et de demain
sera une réalité

L'intégration à Lausanne : c'est quoi pour vous ?
L'intégration à Lausanne a été voulue par les autorités communales qui, dès les années 1970, ont créé des structures telles que le BLI ou l'ancienne Chambre consultative des immigrés. Pionnier en Suisse, cet organe était associé étroitement au Conseil communal. Avec sa création, Lausanne a donné la parole à ses immigrés, pour exprimer les problèmes rencontrés et pour trouver les réponses adéquates à leurs préoccupations et demandes. Être reconnu et avoir la parole sont les éléments essentiels pour qu'une intégration réelle se réalise.

Pour être efficace et juste, une politique d'intégration doit…
Reconnaître l'autre, ses valeurs, ses pratiques culturelles et sociales et aussi les apports que ces cultures peuvent amener à la société locale. La politique d'intégration ne se fait pas une fois pour toutes mais doit être repensée, jour après jour, pour évoluer en tenant compte des nouvelles réalités et des changements propres à la migration elle-même.

« Vivre ensemble » demain : qu'est-ce que cela impliquera selon vous ?
Si l'intégration a été réussie, le vivre ensemble d'aujourd'hui et de demain sera une réalité. En revanche, si l'intégration d'aujourd'hui ne se réalise pas de manière optimale, il sera très difficile de faire cohabiter des populations d'origines différentes demain.

En Suisse, le bien « vivre ensemble » de demain a souvent été menacé par la stigmatisation incessante des migrants que certains partis prônent et provoquent. Avec l'arrivée en Suisse de nouvelles migrations et de nouvelles cultures extra-européennes, il s'agira de veiller d'autant plus à prôner, au contraire de la peur, le « vivre ensemble ».

S’intégrer est une nécessité humaine

CENTRE CATALAN DE LAUSANNE
Xavier Urbaneja, président

L’intégration : opportunité ou nécessité ?
S’intégrer est une nécessité humaine qui nous donne une belle opportunité de découvrir les autres. À nous, d’en profiter!

L’intégration à Lausanne : c’est quoi pour vous ?
Une opportunité unique de connaître une autre culture et de la respecter, mais je la perçois aussi comme une obligation morale que j’ai contractée avec les autorités m’ayant accordé un permis de séjour.

Pour être efficace et juste, une politique d’intégration doit…
Travailler sur deux axes principaux d’action : premièrement, guider et accompagner les immigrants dans leur parcours d’intégration, et deuxièmement donner à connaître au grand public la valeur ajoutée de l’immigrant et les bénéfices de la multiculturalité.

« Vivre ensemble » demain : qu’est-ce que cela impliquera selon vous ?
Respecter et connaître la culture du pays qui nous accueille, sans renoncer à la nôtre. Si nos enfants se sentent aussi fiers d’être suisses qu’ils sont fiers du pays d’origine de leurs parents, cela voudra dire que nous aurons tous bien fait notre travail.

CREAL
Christophe Blanchet, doyen des classes d’accueil

L’intégration : opportunité ou nécessité ?
Les deux. L’apport de l’expérience des personnes nouvellement arrivées à Lausanne est évident. Souvent bien formées à l’étranger, elles s’insèrent professionnellement très rapidement et elles amènent des manières de faire et de penser différentes et pertinentes. Nécessité aussi, car pour participer à la vie sociale et plus tard citoyenne, il s’agit de leur donner les moyens de s’intégrer par une information de qualité et des cours de français accessibles et si possible gratuits.

Un équilibre entre le droit à la différence et le devoir de ressemblance

L’intégration à Lausanne : c’est quoi pour vous ?
Un processus réciproque. Un premier accueil positif du personnel des administrations auxquelles ces personnes nouvellement arrivées ont à faire. Une information de qualité sur les spécificités lausannoises et cantonales, ainsi que sur l’offre de cours de français. Un accent mis sur l’accueil des parents et de leurs enfants, pour que ces derniers s’intègrent le mieux possible à l’école, mais aussi pour faire baisser la pression inhérente à tout déplacement dans un pays où l’on ne parle pas la langue du pays d’accueil. L’adhésion des personnes nouvellement arrivées à ces dispositifs mis en place pour leur faciliter leur intégration.

Pour être efficace et juste, une politique d’intégration doit…
Toucher tous les habitants nouvellement arrivés quels que soient leur statut social et leur connaissance de la langue locale. Des informations claires dans les langues d’origine des personnes doivent être à disposition et un dispositif d’accueil le plus personnalisé possible devrait être organisé pour les familles avec enfants. Le discours des autorités politiques devrait être positif, accueillant, bienveillant et réaliste. Il est par ailleurs difficile de bien accueillir de nouveaux habitants avec une offre de logements vacants aussi pauvre.

« Vivre ensemble » demain : qu’est-ce que cela impliquera selon vous ?
Un équilibre entre le droit à la différence et le devoir de ressemblance. Une affirmation claire des valeurs et des principes mis en avant par la société d’accueil, afin de permettre aux nouveaux arrivants de se situer et de s’adapter en connaissance de cause. Une ouverture à d’autres manières de penser, d’agir, de se vêtir, de se nourrir, de se saluer de la part de la société d’accueil, qui a tout à gagner de ce nouvel apport de futurs potentiels citoyens.

ÉCOLE GRECQUE DE LAUSANNE
Soula Drizou, institutrice

L'intégration : opportunité ou nécessité ?
Certainement une nécessité. Une société qui fonctionne est une société où tout le monde partage les mêmes valeurs ou, au moins, tout le monde les comprend. Les gens qui ne sont pas intégrés ont tendance à se marginaliser. Et cela conduit à un dysfonctionnement social.

L'intégration à Lausanne : c'est quoi pour vous ?
L'intégration découle de la même nécessité pour chaque ville ou village de Suisse. Lausanne est une ville avec une forte proportion d'étrangers et elle compte plusieurs établissements internationaux; l'atmosphère de la ville est multiculturelle. Cela rend l'intégration beaucoup plus facile.

Pour être efficace et juste, une politique d'intégration doit…
Faire attention aux aspects liés à la communication et à l'éducation au sens large du terme. Plus on est informé-e et instruit-e, plus facilement on accepte d'adopter d'autres manières de vivre.

« Vivre ensemble » demain : qu'est-ce que cela impliquera selon vous ?
Vivre ensemble est une réalité et non pas un choix. Il est nécessaire de mettre en place des mécanismes qui vont faciliter à la fois l'intégration des personnes étrangères mais aussi l'éducation de toute la population vers une société qui saura être ouverte et accueillante, tout en gardant son identité et sa culture propre.

« Vivre ensemble »
est une réalité
et non pas un choix

ENSEMBLE VOCAL MANGA ROSA
Carine Carvalho

L'intégration : opportunité ou nécessité ?
Les deux! La société multiculturelle est un fait. Il faut en tirer le meilleur profit.

L'intégration à Lausanne : c'est quoi pour vous ?
La ville aura gagné son pari quand on pourra dire « je suis chez moi », indépendamment du lieu où l'on est né-e. A Lausanne, on est sur le bon chemin. La diversité culturelle et le dynamisme de la ville sont sans doute ses principaux atouts.

Pour être efficace et juste, une politique d'intégration doit…
Intégrer l'avis des tous : les Suisses comme les « étrangers » ont des choses à dire sur la politique d'intégration. Une politique faite uniquement par un groupe serait injuste et inefficace.

« Vivre ensemble » demain : qu'est-ce que cela impliquera selon vous ?
En deux mots : visibilité et légitimité. Visibilité des cultures et des différences. Et légitimité pour chacune d'entre elles de coexister, de s'exprimer, de dialoguer ensemble.

La ville aura
gagné son pari quand
on pourra dire
« je suis chez moi »

ENTRELAÇAR
Fernando Martins, président

L'intégration : opportunité ou nécessité ?
C'est une opportunité pour le pays d'accueil de bénéficier des apports humains, sociaux et économiques que lui procure la présence des immigrés. Dès lors que la présence de communautés étrangères importantes devient une réalité, on ne peut ni les ignorer, ni simplement les rejeter sous peine de dysfonctionnements sociaux graves. Travailler avec l'objectif de prévenir, autant que possible, l'incompréhension et les éventuels conflits intercommunautaires afin de réussir l'intégration devient une nécessité.

L'intégration à Lausanne : c'est quoi pour vous ?
L'offre de prestations des instances communales lausannoises est riche et variée. De plus, la Ville accorde des appuis financiers à plusieurs institutions de droit privé qui ont pour objectif de faciliter l'intégration des différentes communautés d'immigrés. Le BLI, organe spécialisé dans ce domaine, est exemplaire à ce titre. En outre, les différents services sociaux et d'information, offices de placement, etc., contribuent tous à faciliter l'intégration.

Pour être efficace et juste, une politique d'intégration doit…
Comporter une dimension éducative, aussi bien à l'égard des immigrés que des autochtones. L'immigré doit prendre conscience qu'il est dans son intérêt et même de son devoir de comprendre les usages, la culture du pays d'accueil. Surtout, il doit tout mettre en œuvre pour apprendre et maîtriser la langue du pays pour vivre avec les autres et partager les préoccupations de la communauté élargie. Il est juste et adéquat de lui rappeler que les droits dont il bénéficie sont assortis de devoirs.

De leur côté, les autochtones doivent pouvoir accueillir l'immigré avec un regard positif et ouvert. Ils ne doivent pas considérer l'étranger comme une simple force de travail, mais comme un être humain digne de respect, ayant sa culture, ses croyances, ses valeurs.

« Vivre ensemble » exigera une recherche déterminée et sincère d'harmonie

La politique d'intégration doit combattre la peur et le rejet des différences et favoriser la reconnaissance des valeurs apportées par l'autre.

« Vivre ensemble » demain : qu'est-ce que cela impliquera selon vous ?
« Vivre ensemble » demain exigera que l'on accepte que les mouvements migratoires vont se poursuivre et s'accentuer et que l'évolution de notre monde vers un métissage croissant est inéluctable. « Vivre ensemble » exigera une recherche déterminée et sincère d'harmonie entre les différentes communautés habitant un même pays.

FRANÇAIS EN JEU
Laurent Amy, directeur

L'intégration : opportunité ou nécessité ?
C'est une nécessité, un pilier de la cohésion sociale. Elle présuppose un compromis entre partenaires, le partage de certaines valeurs fondamentales, mais en aucun cas le renoncement à sa propre culture. Pour se sentir bien avec l'autre, il faut soi-même se sentir bien. Ceci est valable tant pour le pays d'accueil que pour celui qui est accueilli. En ce sens, elle est une opportunité pour l'un et pour l'autre. Un enrichissement. Mes ancêtres italiens ont quitté leur pays. Ils ont trouvé travail, gîte, couvert et papet, mais ils ont apporté pâtes et pizza. Ils ont fait et continuent à faire la Suisse…

Lausanne est une ville qui se donne les moyens de l'action

L'intégration à Lausanne : c'est quoi pour vous ?
C'est une ville qui, depuis de très nombreuses années, non seulement réfléchit aux moyens d'accueillir l'autre, mais se donne les moyens de l'action, par le biais de son administration et par le soutien aux associations de terrain. C'est également un souci constant de faire en sorte que les étrangers participent à la réflexion sur sa politique d'intégration; qu'ils soient des partenaires et pas seulement des bénéficiaires.

Pour être efficace et juste, une politique d'intégration doit…
Donner la parole à tous les acteurs, à celui qui accueille comme celui qui est accueilli. L'intégration ne se décrète pas, elle se fait. Le mouvement vers l'intégration doit être réciproque. La réciprocité n'est pas un vague slogan. Elle est la garantie de la réussite. Ne pas s'intéresser à l'autre, à ce qui le constitue, le fonde, à ce qu'il mange et ce qui fait au quotidien mène au cloisonnement, aux ghettos. Donc à l'échec du vivre ensemble.

« Vivre ensemble » demain : qu'est-ce que cela impliquera selon vous ?
Une compréhension mutuelle. La société d'accueil est constituée d'un certain nombre de valeurs et de règles, que celui qui la rejoint doit respecter. Il est fondamental de pouvoir les expliquer, les discuter, les partager. Pour cela, il faut qu'il y ait volonté de savoir qui est l'autre, d'où il vient, ce qui l'a construit en tant que personne, en tant que citoyen. Cela implique le dialogue, l'échange. Il doit donc exister des espaces pour cela. Et vivre ensemble, c'est réellement vivre ensemble dans la ville, dans les mêmes quartiers, les mêmes maisons, fréquenter les mêmes commerces, les mêmes médecins… Partager la vie au quotidien.

HOZA
Perpétue Nshimirimana, présidente

L'intégration : opportunité ou nécessité ?
C'est une nécessité. Une intégration réussie permet à l'individu de ne pas vivre en marge de la société et de participer activement à la vie de la Cité. L'intégration permet d'éviter de vivre dans des ghettos; elle permet de s'épanouir, de rompre l'isolement, de favoriser les échanges et une meilleure compréhension de l'autre. Il est indispensable que la personne qui veut s'intégrer s'adapte aux us et coutumes du lieu d'accueil.

L'intégration à Lausanne : c'est quoi pour vous ?
- Parler la langue pour comprendre ses interlocuteurs et être compris.
- Avoir accès à l'éducation et à la culture.
- Avoir accès au monde du travail et si possible avoir un emploi en adéquation avec la formation acquise. Le travail qui est un des plus importants facteurs d'intégration, permet d'acquérir une certaine autonomie et ne pas dépendre des services sociaux.
- Comprendre les différentes politiques menées par la Ville dans plusieurs domaines comme : l'éducation, le logement, la culture, les affaires sociales etc.
- Avoir le droit de vote et d'éligibilité.
- Avoir accès à l'information : savoir à quelle porte frapper en cas de besoin.
- Me sentir à Lausanne comme si j'étais dans mon propre pays. Cela ne signifie pas renier ma culture d'origine, mais trouver un bon équilibre entre la culture d'ici et celle d'où je viens.

Pour être efficace et juste, une politique d'intégration doit…
- D'abord définir clairement ce qu'on entend par « intégration » pour que tout le monde comprenne la même chose.
- Élaborer de vrais projets visant à occuper les personnes à intégrer pour éviter qu'elles tombent dans l'oisiveté.
- Faciliter l'accès à la formation et à l'école, spécialement pour les jeunes. Sans formation, il est très difficile de s'insérer dans le monde du travail.

« Vivre ensemble » demain : qu'est-ce que cela impliquera selon vous ?
- Œuvrer pour une plus grande mixité sociale au niveau des différents quartiers de Lausanne.
- Faire des projets impliquant différentes communautés étrangères et les autochtones pour une meilleure cohésion sociale.
- Maintenir un dialogue entre la Ville et les différentes communautés étrangères pour mieux se comprendre.

L'intégration
c'est avoir
le droit de vote
et d'égibilité

ITALAUS
Gaetano Bonifacio, président

L'intégration : opportunité ou nécessité ?
Dans le processus d'intégration sont présents les deux aspects. L'intégration peut représenter une opportunité parce qu'elle inclut l'idée d'échange, de dialogue, de négociation et de solidarité, qui sont à la base d'une vie en commun pacifique. Cependant, de la part des immigrés, il y a aussi la nécessité de s'intégrer et de s'adapter au pays d'accueil en faisant coexister plusieurs cultures dans une même société.

L'intégration à Lausanne : c'est quoi pour vous ?
L'intégration, c'est avant tout connaître et partager les règles, les valeurs et les droits qui organisent la vie de la société, sans oublier l'importance de l'apprentissage de la langue et la création d'espaces dédiés à la communication et à l'expression de l'identité culturelle de chaque individu.

Pour être efficace et juste, une politique d'intégration doit…
Une politique d'intégration doit être démocratique; cela signifie qu'elle doit créer une coexistence constructive qui reconnaît et respecte les différentes identités culturelles dans un seul et unique projet qui doit empêcher l'émargination.

« Vivre ensemble » demain : qu'est-ce que cela impliquera selon vous ?
« Vivre ensemble » implique que nous, en tant que personnes, devons être solidaires et effacer toute forme de discrimination ou de stéréotypes envers les autres et, plus particulièrement, envers les immigrés.

Il faut favoriser une intégration éthique, culturelle et politique mais, en particulier, considérer l'intégration comme un processus capable de garantir le respect des droits de l'homme, condition nécessaire pour vivre dignement, et un dialogue qui soit pacifique et positif.

L'intégration,
c'est avant tout
connaître et partager
les règles, les valeurs
et les droits
qui organisent la vie
de la société

LICRA – LIGUE INTERNATIONALE CONTRE LE RACISME ET L'ANTISÉMITISME

Antoine Reymond, pasteur

L'intégration : opportunité ou nécessité ?

Puisque l'intégration est inéluctable, l'occasion est favorable : la mondialisation a ouvert les frontières… et la Suisse retrouve l'une des valeurs fondamentales qui l'ont structurées : l'accueil. La Suisse est pluri - culturelle/religieuse/sociale, etc. : elle l'a toujours été. Que chacun étudie son arbre généalogique pour s'en persuader : huguenots français, grands-parents européens ou des Amériques fortifient nos racines depuis des siècles ! « La civilisation européenne est le lieu de diversité des pensées, des oppositions » disait Albert Camus.

> Nous vivons dans un monde de la diversité : il est fragile mais nous en sommes responsables

L'intégration à Lausanne : c'est quoi pour vous ?

Incorporer des personnes d'origines diverses dans cet ensemble politique qu'est la ville implique le refus de l'intégrisme, qui est l'inverse de l'intégration. Or qui dit « corps » politique, social, culturel et – dans une certaine mesure religieux – dit aussi valeurs communes structurantes : elles sont premières et s'appliquent à tous. Partis politiques, monde associatif, communautés religieuses, etc. se doivent de respecter le cadre constitutionnel commun. Cet accord de fond permet d'éviter la stigmatisation sociale, religieuse comme culturelle.

Pour être efficace et juste, une politique d'intégration doit…

… Se présenter publiquement et donc de manière compréhensible aux habitants comme étant juste. Et la justice, c'est de rendre à chacun selon ses besoins dans le respect d'un cadre commun.

… Valoriser le sentiment d'appartenance à un ensemble politique et social toujours plus vaste que la petite communauté marquée par la nationalité voir l'ethnie, la religion ou les intérêts propres ou circonstanciels.

… Permettre de tirer parti des cultures du monde.

« Vivre ensemble » demain : qu'est-ce que cela impliquera selon vous ?

« La loi du prince, c'est la loi ! » dit la tradition juive. Au-dessus les spécificités légitimes propres à chaque groupe humain, la loi démocratiquement adoptée est première. Les contenus de l'enseignement ou les manières d'être en société sont communs à tous et à tout âge. Nos lois sont suffisamment libérales, dès lors qu'elles permettent de vivre ensemble dans la diversité, sans remettre en cause l'unité nécessaire du corps global. Nous vivons dans un monde de la diversité : il est fragile mais nous en sommes responsables.

INTERPRÈTE COMMUNAUTAIRE

Olga Markovic Wagnières

L'intégration : opportunité ou nécessité ?

Pour autant que la personne soit en état de projeter sa vie, ou une partie de celle-ci, ici, l'intégration est une nécessité pour que le migrant s'y sente « chez lui ». Et cela même si, ailleurs, il reste toujours un autre « chez soi ».

> L'intégration est une nécessité pour que le migrant s'y sente « chez lui ». Et cela même si, ailleurs, il reste toujours un autre « chez soi »

L'intégration à Lausanne : c'est quoi pour vous ?

A Lausanne, comme ailleurs, c'est :

- La maîtrise suffisante du français pour permettre l'autonomie de la personne.
- La connaissance par le migrant des us et coutumes d'ici et sa capacité à s'adapter au contexte local.
- La reconnaissance par les habitants d'ici des « différences » de ceux venus d'ailleurs et l'acceptation de ces différences.

Pour être efficace et juste, une politique d'intégration doit…

Tenir compte du fait que l'intégration suppose, pour celui dont on attend qu'il « s'intègre », une certaine stabilité de vie lui permettant de considérer qu'il est ici « chez lui » et de planifier sa vie en conséquence.

« Vivre ensemble » demain : qu'est-ce que cela impliquera selon vous ?

- Vivre avec des concitoyens dont seuls les noms diront qu'ils sont venus d'ailleurs. C'est déjà le cas pour beaucoup de « Suisses » aujourd'hui.
- Porter un autre regard sur ceux dont l'origine est ailleurs, qui sont « différents », et reconnaître ces « différences », pour enrichir sa propre existence.
- Se sentir à Lausanne dans une ville du monde, laquelle fonde sa richesse sur la mosaïque des cultures.

CENTRE SOCIAL PROTESTANT - CSP
Hélène Küng, directrice

L'intégration : opportunité ou nécessité?
Les deux à la fois. Aucune personne ne peut vivre en complète indépendance ; l'intégration sous une forme ou une autre est un besoin vital.

L'intégration est nécessaire – mais ça ne veut pas dire intégration forcée, contrainte, en suivant une sorte de mode d'emploi rigide. Il y a opportunité, il y a une chance à saisir, il y a un plus, un avantage, et de multiples formes et chemins. Maintenir une offre multiple, c'est favoriser l'intégration.

Tout l'enjeu pour bien poser le cadre pour une intégration bien vécue dans une société très composite – la nôtre ! – est de trouver le fin dosage, le bon équilibre entre nécessité et opportunité.

Par exemple : l'apprentissage d'une langue est d'autant plus voué au succès qu'il se déroule dans des conditions qui favorisent ce que la personne y apporte, le plaisir qu'elle y trouve, l'utilité qu'elle y découvre. Des conditions de contrainte ou de pression, s'ajoutant à la difficulté propre à une langue, en vouent l'apprentissage à un échec quasi certain. Je suis sûre que les diverses expériences d'apprentissage de l'allemand par des Lausannois-es de tous âges peuvent illustrer la chose !

L'intégration à Lausanne : c'est quoi pour vous?
Une multiplicité d'offres de rencontres, d'événements culturels, de lieux d'échange, de débats, de formations, de lieux et temps pour bien vivre ensemble (espaces, lieux conviviaux, événements), pour des gens de diverses générations. Parce que l'intégration est nécessaire à la société, elle est proposée comme une opportunité !

Pour être efficace et juste, une politique d'intégration doit…
…favoriser tout ce qui fait de l'intégration un échange, un apport multiple.
…favoriser tout ce qui rend cette intégration souhaitable, positive, et qu'on ait envie d'y prendre part et d'y mettre du sien.
Y mettre du sien, justement : l'apport de personnes d'origines et de cultures extrêmement diverses est à valoriser à toute étape de leur intégration. Ce qu'elles amènent est leur bien propre et ne doit pas être ôté ou éteint sous prétexte d'intégration dans leur société d'accueil. C'est une richesse pour elles mais aussi quelque chose qui nourrit, enrichit, apporte du neuf aux autres membres de la société.

Je me souviens de ce jeune garçon de famille espagnole ; pour qu'il s'intègre bien à l'école il lui était recommandé de ne parler « que français » et de se référer le moins possible à l'espagnol. Il a réussi le pari et fait une très bonne scolarité, suivie d'une formation professionnelle réussie. Postulant pour un emploi, il s'est vu dire : « dommage que vous n'ayez pas mieux entretenu votre langue maternelle » !

« Vivre ensemble » demain : qu'est-ce que cela impliquera selon vous?
Poursuivre une politique du « et… et… » plutôt que du « ou bien …ou bien ». On n'est pas ou Suisse ou étranger (par exemple), on est bien plus multiple que cela. Une personne n'est jamais « que ceci » ou « que cela ». Nous sommes notre origine, mais aussi notre histoire, notre séjour ici ou là, nos ancêtres rarement d'un seul lieu, notre expérience que nous construisons et qui nous construit, nos relations, notre famille avec ses méandres et ses contrecoups etc. etc. C'est d'une richesse indescriptible !

L'intégration est proposée comme une opportunité!

Nous sommes notre origine, mais aussi notre histoire

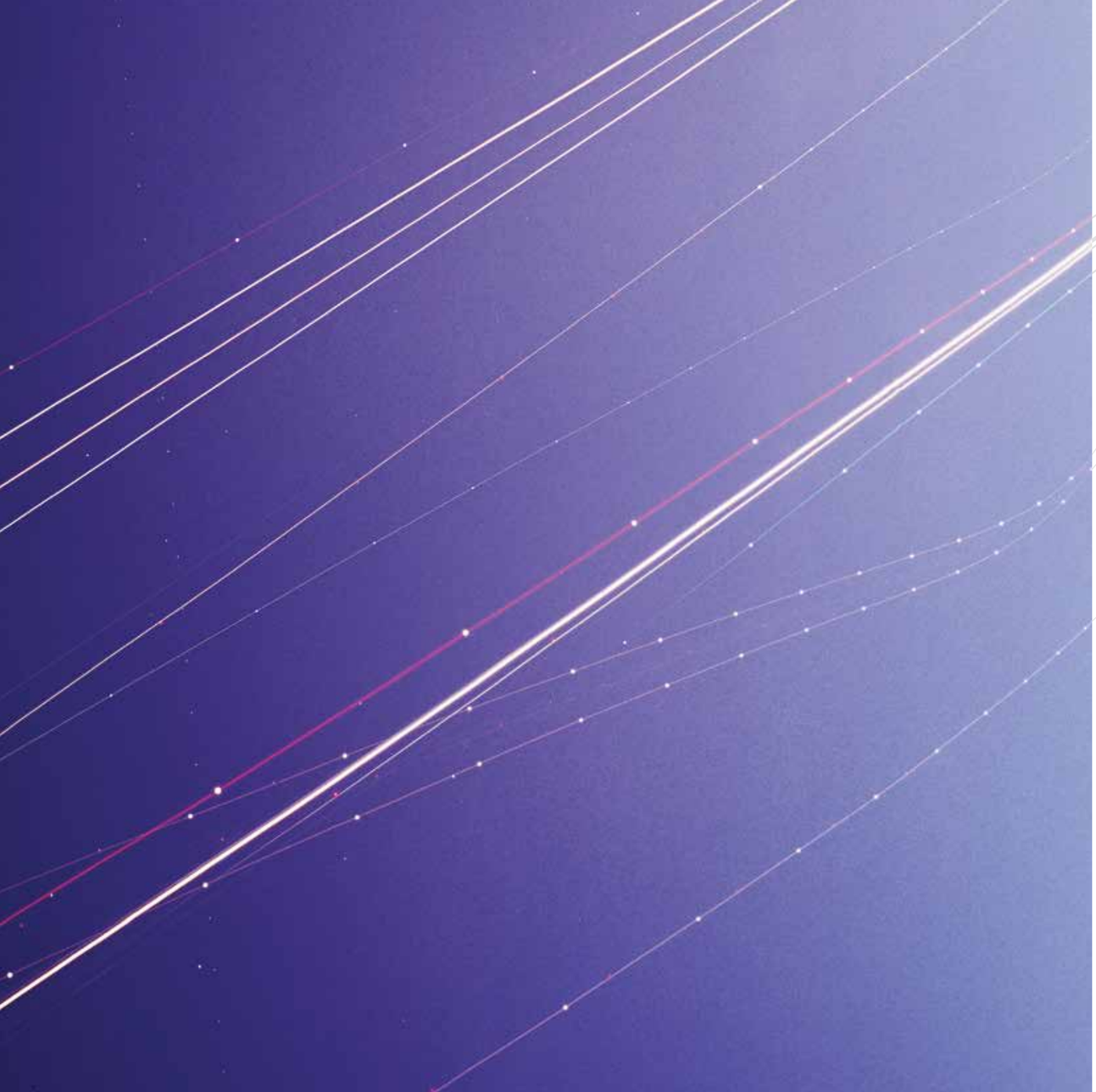

REMERCIEMENTS

Cette publication constitue l'aboutissement d'un projet initié en 2010 et a réuni de nombreuses compétences. Le Bureau lausannois pour les immigrés – BLI tient à remercier vivement tous ses collaborateurs et collaboratrices qui ont contribué à ce que ce projet devienne réalité. Et tout particulièrement : Corinne Chuard, qui en a dessiné les premières bases, ainsi que Nicole Kate Roduit pour l'élan créatif qu'elle a su susciter en fin de parcours. Un grand merci à Nadja Imhof, de l'agence Transistor, pour la pertinence de ses propositions.

Nos remerciements vont également à tous les partenaires de l'intégration qui nous ont fait partager leur vision, rendant ainsi notre « Kaléidoscope » représentatif de l'apport collectif sur le plan communal.

Enfin, nous sommes heureux d'avoir pu compter sur le travail photographique de Joel James Devlin, ainsi que sur la finesse graphique de Marisa de Oliveira. Leur travail conjoint a réussi à illustrer la migration en tant que métaphore.

Et parce que notre cheminement est décidément collectif, notre reconnaissance va à toutes celles et ceux qui, au fil de ces 45 ans d'échanges, ont été actifs au sein des divers organes consultatifs représentant les personnes migrantes sur le plan communal. Un merci infini à celles et ceux qui se sont engagés auprès de la Chambre consultative des immigrés de Lausanne – CCIL, contribuant ainsi à ce que le droit de vote communal devienne une réalité sur le plan vaudois, ainsi qu'à celles et ceux qui sont aujourd'hui actifs auprès de la Commission tripartite pour l'intégration des immigrés – CTI.

Notre reconnaissance va également à toutes celles et ceux qui, actifs en tant que professionnels ou au sein d'associations, continueront cette aventure commune.

« Chacun d'entre nous devrait être encouragé à assumer sa propre diversité, à concevoir son identité comme la somme de ses diverses appartenances, au lieu de la confondre avec une seule, érigée en appartenance suprême, et en instrument d'exclusion, parfois en instrument de guerre. »

« C'est notre regard qui enferme souvent les autres dans leurs plus étroites appartenances, et c'est notre regard aussi qui peut les libérer. »

Amin Maalouf, Les identités meurtrières,
Ed. Grasset, Paris, 1998.

IMPRESSUM

Editeur : Bureau lausannois pour les immigrés - BLI
Design : ALAFOLIE.CH
Impression : Imprimerie Graph Style SA
Photographies : Joel James Devlin; Patrice Moullet (Portfolio)
Décembre 2015